



2022

# BILAN A MI-PAROURS



**PLAN CLIMAT**  
AIR ÉNERGIE TERRITORIAL  
de la Vire au Noireau



## INTRODUCTION

L'Intercom de la Vire au Noireau a adopté son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en janvier 2020.

Le Plan Climat a pour objectif de :

**Faire de la lutte contre le changement climatique un levier de développement territorial équilibré et solidaire.**

Le Plan Climat est composé de 36 actions, 137 sous-actions répondant à 9 axes stratégiques.

Conformément à la réglementation (article R. 229-51 du code de l'environnement), l'Intercom de la Vire au Noireau réalise un bilan à mi-parcours après trois ans d'application du PCAET, qui fait l'objet d'un rapport mis à la disposition du public. Le présent document dessine, dans une première partie l'évolution de la trajectoire de la transition énergétique avec l'intégration des données plus récentes de l'ORECAN. Dans une deuxième partie, il présente l'évolution d'indicateurs-clés et finalement, dans une troisième partie, un état d'avancement des actions du Plan Climat mises en œuvre par l'Intercom de la Vire au Noireau et ses partenaires.

Le bilan à mi-parcours du PCAET est un outil qui permet d'établir un état d'avancement de la démarche de mise en œuvre du PCAET. Il a pour but de :

- Visualiser l'état d'avancement des actions qui constituent le programme d'actions
- Apprécier les dynamiques du territoire, portant sur l'évolution des indicateurs de réalisation en perspective avec les données d'état initial et le contexte actualisé. Le bilan doit permettre ainsi d'estimer le niveau atteint par rapport à l'objectif fixé par action.
- Effectuer le bilan du rôle de la communauté de communes en tant que coordinateur de la transition énergétique sur son territoire
- Effectuer le bilan des moyens humains et financiers déployés
- Effectuer le bilan des freins et leviers de l'action locale
- Préparer les évolutions futures.



**PLAN CLIMAT**  
**AIR ÉNERGIE TERRITORIAL**  
de la Vire au Noireau

<b>Partie 1 : Adaptation de la trajectoire</b>	<b>3</b>	R3 : Valoriser les installations de gestion de l'eau par de la production d'énergie renouvelable	33
Adaptation de la trajectoire	3	R4 : Organiser la prospective d'investissement sur les réseaux	33
Trajectoires de transition énergétique révisées	7	R5 : Optimiser et densifier les réseaux publics de distribution de chaleur	33
1. Consommations d'énergies	7	<b>Mobilité</b>	<b>34</b>
2. Emissions de GES	8	M1 : Organiser les mobilités sur le territoire	34
Qualité de l'air	12	M2 : Accompagner l'intermodalité et les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle sur le territoire	34
Synthèse : mise à jour de la trajectoire de transition énergétique du PCAET de l'Intercom de la Vire au Noireau	13	M3 : Promouvoir la mobilité durable en interne	35
<b>Partie 2 : Etat d'avancement des actions du pcaet</b>	<b>16</b>	M4 : Réguler le trafic et aménager l'espace public pour limiter l'usage de la voiture individuelle et encourager la circulation piétonne et cyclable en toute sécurité	35
Planification et aménagement	16	M5 : Limiter les besoins de mobilité	36
P1 : Mettre en œuvre et financer le PCAET	16	M6 : Favoriser l'électromobilité et les carburants alternatifs	36
P2 : Planifier l'urbanisation et limiter l'étalement urbain	16	<b>Entreprises</b>	<b>37</b>
P3 : Prendre en compte les enjeux climat-air-énergie dans la politique d'urbanisme et d'aménagement	17	E1 : Maintenir un tissu commercial dynamique à moindre impact énergie / climat dans les centres-villes et les centres-bourgs	37
Communication	20	E2 : Accompagner l'innovation pour réduire l'impact environnemental des industries	37
C1 : Affirmer l'engagement du territoire dans la transition énergétique	20	E3 : Engager les entreprises dans la production et l'utilisation d'énergies renouvelables	38
C2 : Sensibiliser le grand public aux enjeux Climat Air Energie	20	<b>Agriculture et Environnement</b>	<b>39</b>
C3 : Favoriser et accompagner le changement des comportements, pour plus de sobriété et une consommation responsable	22	AE1 : Produire et consommer localement des énergies renouvelables en milieu rural	39
Déchets	23	AE2 : Elaborer et mettre en œuvre un projet alimentaire territorial (PAT)	39
D1 : Mettre en œuvre une politique de prévention des déchets	23	AE3 : Soutenir l'exploitation et l'entretien durable des forêts, des espaces boisés et du bocage	40
D2 : Améliorer l'efficacité de la collecte et du tri	24	AE4 : Préserver la biodiversité dans les zones urbanisées	40
D3 : Valoriser les déchets résiduels et les biodéchets	25	AE5 : Garantir le respect des espaces naturels et de la biodiversité et œuvre pour l'attente du bon état écologique des cours d'eau	40
Habitat	26	<b>PARTIE 3 : Feuille de route 2023-2026</b>	<b>47</b>
H1 : Planifier la politique de l'habitat	26	<b>Annexe 1 : tableau de suivi des actions</b>	<b>49</b>
H2 : Accompagner la mise en valeur de l'éco-construction	26	<b>Annexe 2 : évolution des indicateurs suite au bilan à mi-parcours</b>	<b>62</b>
H3 : Animer et accompagner une rénovation énergétique performante de l'habitat, pour des rénovations qui soient BBC compatibles.	26		
Bâtiments publics	29		
B1 : Améliorer la connaissance et la gestion des consommations d'énergie et d'eau	29		
B3 : Limiter l'impact GES des bâtiments publics et améliorer la qualité de l'air intérieur	30		
B4 : Augmenter la part d'énergies renouvelables dans les bâtiments publics	31		
Réseaux Publics	32		
R1 : Optimiser l'éclairage public	32		
R2 : Economiser l'eau et optimiser l'efficacité des installations d'eau potable et d'assainissement	32		



## PARTIE 1 : ADAPTATION DE LA TRAJECTOIRE

### Adaptation de la trajectoire de transition énergétique du Plan Climat-Air-Energie Territorial aux données plus récentes de l'ORECAN

Le diagnostic du PCAET est basé sur les données Climat – air – énergie de 2014. Même si cela n'est pas demandé par la réglementation, il semble nécessaire de compléter le bilan à mi-parcours par une mise à jour de ces données et l'étude de leur évolution entre 2014 et 2019, avant la mise en œuvre du PCAET commencée en 2020.

L'objectif est double :

1/ vérifier si l'évolution tendancielle projetée dans PROSPER au moment de l'élaboration du PCAET est en phase avec l'évolution observée entre 2014 et 2020.

2/ Le cas échéant, adapter la trajectoire de transition énergétique du territoire en appliquant cette évolution aux objectifs du Plan Climat.

Cette analyse utilise le jeu de données de l'ORECAN publié en juin 2022<sup>1</sup>, traitant les données 2005 -2019 de consommations d'énergie, d'émissions de GES et de polluants atmosphériques, et les données 2005- 2020 de production d'énergies renouvelables.

Le bilan réalisé n'étudie pas l'évolution de la séquestration carbone. En effet, pour cette thématique, il n'y a pas d'évolution tendancielle prise en compte dans PROSPER. La trajectoire du PCAET reste donc inchangée.

#### *Point méthodologique*

Pour chaque nouveau jeu de données de l'ORECAN, certaines méthodes de calcul évoluent. Les valeurs des années antérieures sont donc systématiquement recalculées, il ne faut donc pas comparer une valeur d'une année X d'un jeu de donnée avec une valeur d'une année X+n d'un autre jeu de donnée. La comparaison entre 2 années doit se faire au sein d'un même jeu de donnée.

De même pour les valeurs issues de PROSPER ACTIONS. L'outil de prospective énergétique base ses calculs sur certains jeux de données de l'ORECAN, fonction de la version utilisée. La mise à jour de PROSPER ACTIONS est moins fréquente que la parution de nouveaux jeux de données de l'ORECAN. Par ailleurs, PROSPER ACTIONS utilise d'autres sources et ses propres méthodes de modélisation, notamment pour lever le secret statistique fréquemment observé sur les données ORECAN du tertiaire et de l'industrie, ou pour estimer les valeurs des transports. Ces différences ne permettent donc pas de comparer les valeurs issues PROSPER ACTIONS avec celles issues d'un nouveau jeu de données de l'ORECAN. L'analyse suivante utilisera uniquement les jeux de données ORECAN.

ORECAN – Atmo Normandie – Inventaire version 3.2.8 et ORECAN – Biomasse Normandie – version 12\_21 (Transport routier) – Biomasse Normandie – version v1.0 (Transport non routier) – Biomasse Normandie – version 2020\_v2.2 - Format de rapportage PCAET\_ORECAN

## PARTIE 1 – ADAPTATION DE LA TRAJECTOIRE

Les valeurs de consommations d'énergie, émissions de GES et production d'ENR étant recalculées chaque année par l'ORECAN, les données de référence indiquées dans la stratégie du PCAET pour l'année 2010 évoluent donc également :

Consommation d'énergie en GWh/an	Données de référence PCAET	ORECAN jeu de données paru en 2022	
	2010	2010	2019
Résidentiel	410	524	404
Tertiaire*	197	230	S
Industrie	225	297	242
Agriculture	91	86	82
Transports	458	514	455
<b>Total général (hors secret statistique)</b>	<b>1380</b>	<b>1652</b>	<b>1372</b>

*\*secrétisé en 2019 avec le secteur des déchets, qui est sans consommation en 2010.*

Emissions de GES en kteq CO2/an	Données de référence PCAET	ORECAN jeu de données paru en 2022	
	2010	2010	2019
Résidentiel	64	91	64
Tertiaire	30	44	31
Industrie	61	47	33
Agriculture	369	331	322
Transports	116	139	123
Déchets	0	0	1
<b>Total général (hors secret statistique)</b>	<b>640</b>	<b>651</b>	<b>574</b>

Production d'ENR en GWh	Données de référence PCAET*	ORECAN jeu de données paru en 2022	
	2010	2010	2020
Bois collectif et industriel	116	12	10
Bois domestique		98	73
Eolien	35	20	35
Hydraulique	2	1	2
Biogaz (chaleur, élec et injecté)	0	0	34
Pompe à chaleur	NC	NC	14
Solaire Photovoltaïque	3	<1	4
Solaire thermique	NC	<1	<1
<b>Total général</b>	<b>156</b>	<b>131</b>	<b>171</b>

\*Issues des données ORECAN parues en avril 2018 et de la modélisation PROSPER ACTIONS

Les objectifs chiffrés du PCAET restent inchangés. En effet, ce sont des objectifs d'économie d'énergie à faire, d'émissions de GES à éviter et d'ENR à produire, en plus du tendanciel, estimé avec l'outil PROSPER ACTIONS. Ils sont indépendants des valeurs annuelles passées, observées par l'ORECAN.

Mise à jour du diagnostic climat air énergie

Une synthèse des données de consommations d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, production d'EnR... est réalisée par l'ORECAN à la parution de nouveaux jeux de données. La dernière synthèse en ligne est consultable sur le site internet de l'ORECAN :

[www.orecan.fr](http://www.orecan.fr) → accès aux synthèses régionales (carré bleu sur la droite) → cliquer sur « données région, départements et EPCI » → fiches synthèses EPCI → fiches territoire → sélectionner Intercom de la Vire au Noireau.

Vous trouverez ci-dessous le traitement des données parues en 2022, sur lesquelles s'appuient l'adaptation de la trajectoire de transition énergétique ci-après.

➤ Consommation d'énergies en baisse

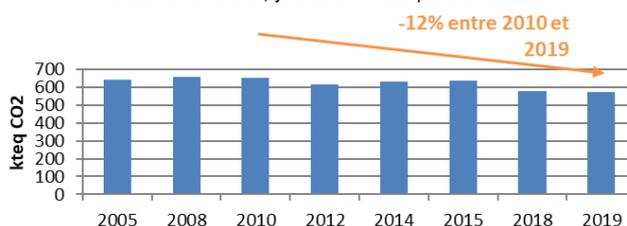
Les consommations d'énergie ont augmenté jusqu'en 2010. Le niveau de consommation d'énergie de 2010 du jeu de données de 2022 est beaucoup plus élevé que celui de 2018. L'évolution observée entre 2010 et 2019, année précédant la mise en œuvre du plan climat, est de -17%. Les consommations d'énergie 2019 du jeu de données de 2022 sont en définitive au même niveau que celles de 2010 du jeu de données de 2018 utilisé au moment de l'élaboration de la stratégie du PCAET.

Les consommations d'énergies du territoire connaissent donc une baisse tendancielle. Les consommations d'électricité, de gaz, de produits pétroliers varient chaque année en fonction de plusieurs facteurs, notamment climatiques. Les données ORECAN, sont corrigées des variations climatiques (pas à climat réel) pour éviter d'être influencé par des conditions climatiques variables d'une année à une autre.

➤ Emissions de GES

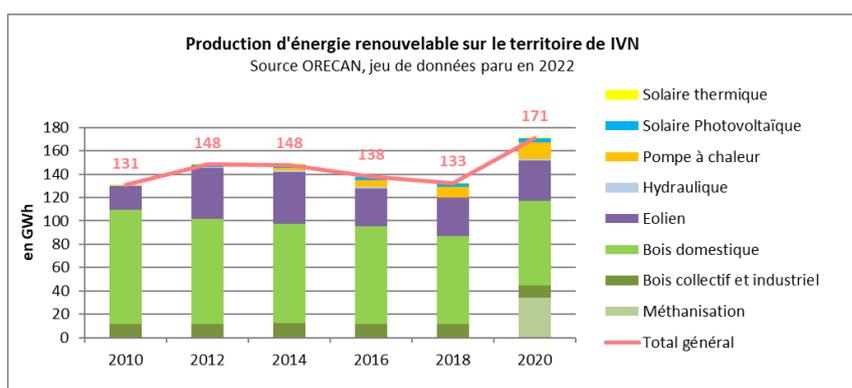
L'évolution tendancielle calculée par l'ORECAN dans le jeu de données paru en 2022 est une baisse des émissions de GES de -12% entre 2010 et 2019.

Emissions totales de GES sur IVN  
Source : ORECAN, jeu de données paru en 2022



➤ Production d'EnR

La production d'ENR a augmenté de 31% entre 2010 et 2020 sur le territoire de l'intercom de la Vire au Noireau entre 2010 et 2020, en particulier grâce à la mise en service du parc éolien en 2010, à la méthanisation et au



Noireau 2020, en grâce à la service de Rully et au

## PARTIE 1 – ADAPTATION DE LA TRAJECTOIRE

---

développement des pompes à chaleur (PAC). Le photovoltaïque commence également à se développer.

## Trajectoires de transition énergétique révisées

La trajectoire de transition énergétique est l'application des valeurs de consommations d'énergie à réduire, de quantité d'énergies renouvelables à produire et d'émissions de GES à éviter, fixés comme objectifs dans le Plan climat en plus du tendanciel, aux données de référence actualisées, c'est à dire les données 2019 (ou 2020 pour les ENR) récemment produites par l'ORECAN, qui précède l'année d'engagement de la mise en œuvre du Plan Climat.

La trajectoire de transition énergétique établie dans le PCAET tenait compte d'évolutions tendanciennes en termes de consommation d'énergies et d'émissions de GES. Celles-ci sont conservées pour la mise à jour, les valeurs objectifs venant en plus de ces tendanciels.

### 1. Consommations d'énergies

Rappel des objectifs fixés dans le PCAET :

	Quantité d'énergie à économiser visée dans le PCAET d'ici 2030 en plus du tendanciel
Résidentiel	-38 GWh
Tertiaire	-21 GWh
Industrie	-6 GWh
Agriculture	0 GWh
Transports	-16 GWh
<b>Total</b>	<b>-81 GWh</b>

Le PCAET vise ainsi une baisse globale des consommations de 5.9% entre 2020 et 2030 grâce à la mise en œuvre d'actions locales (soit -0.6%/an).

La trajectoire de consommation d'énergie à 2030 est définie en appliquant les objectifs d'économies d'énergie sur la période 2019 (début de mise en œuvre du plan) -2030, en plus des évolutions tendanciennes estimées par secteur. Le tendanciel estimé dans le PCAET est appliqué à partir de 2019. Par exemple, le tendanciel total estimé dans le PCAET, tous secteurs confondus, était de -15% entre 2010 et 2030 et -22% entre 2010 et 2050. Cela donne globalement un tendanciel de -7.5% entre 2020 et 2030, et -7% entre 2030 et 2050 (22%-15% déjà compté avant 2030).

L'objectif 2050 du PCAET est fixé en visant un taux « d'effort » entre 2030 et 2050 égal à 75% de la baisse volontaire visée entre la situation de référence et 2030, en plus de la baisse tendancielle. Cela donne les résultats suivants :

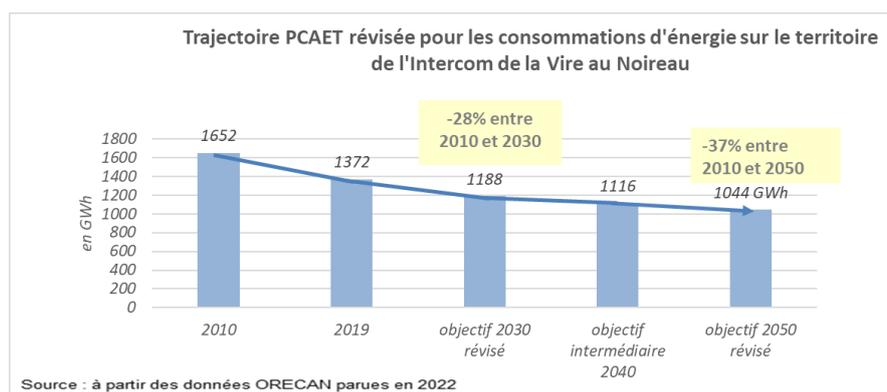
## PARTIE 1 – ADAPTATION DE LA TRAJECTOIRE

Données ORECAN en GWh	2010*	2019*	Tendanciel 2020-2030 appliqué	Tendanciel 2030-2050 appliqué	Objectifs 2030 révisé	Objectifs 2050 révisé	Evolution 2010-2030 révisée	Evolution 2010-2050 révisée
Résidentiel	524	404	-4%	-8%	350 GWh	293 GWh	-33%	-44%
Tertiaire	230	S	-0.5%	0%	s	s	s	s
Industrie	297	242	-12.5%	-8%	206 GWh	185 GWh	-31%	-38%
Agriculture	86	82	-7.5%	0%	76 GWh	76 GWh	-12%	-12%
Transports	514	455	-10.5%	-12%	391 GWh	332 GWh	-24%	-35%
<b>Total général (hors secret statistique)</b>	<b>1652 GWh</b>	<b>1372 GWh</b>	<b>-7.5%</b>	<b>-7%</b>	<b>1188 GWh</b>	<b>1044 GWh</b>	<b>-28%</b>	<b>-37%</b>

\* issues du jeu de données paru en 2022

Les réductions des consommations d'énergie s'appliquent à des valeurs de référence finalement peu différentes, entre celle de la stratégie élaborée au moment du PCAET (= année 2010 du jeu de données paru en 2018) et celle de la stratégie révisée (= année 2019 du jeu de données paru en 2022). Les objectifs en valeur sont donc relativement semblables. Toutefois, les pourcentages de réduction sont différents, car la stratégie révisée tient compte de l'évolution observée entre 2010 et 2019.

La nouvelle trajectoire de consommation d'énergie visée est -28% entre 2010 et 2030, et -37% entre 2010 et 2050. Elle se rapproche ainsi un peu plus des objectifs nationaux.



### 2. Emissions de GES

Rappel des objectifs fixés dans le PCAET :

GES en kteq CO2	Evolution des émissions de GES visées dans le PCAET d'ici 2030 en plus du tendanciel	Evolution des émissions de GES visées dans le PCAET d'ici 2050 en plus du tendanciel
Résidentiel	-7	-11
Tertiaire	-10	-13
Industrie	-1	-2
Agriculture	-1	+1
Transports	-4	-6
<b>Total</b>	<b>-23 kteq CO2</b>	<b>-32 kteq CO2 (aux arrondis près)</b>

Le PCAET vise ainsi une baisse globale des émissions de GES de -3.5% entre 2020 et 2030 grâce à la mise en œuvre d'actions locales (soit -0.35%/an).

La trajectoire d'émissions de GES à 2030 et 2050 est définie en appliquant aux émissions de l'année de référence 2019, les objectifs de quantité de GES à éviter sur la période 2019 (début de mise en œuvre du plan) -2030 puis 2050, en plus du tendanciel estimé pour chacun des

## PARTIE 1 – ADAPTATION DE LA TRAJECTOIRE

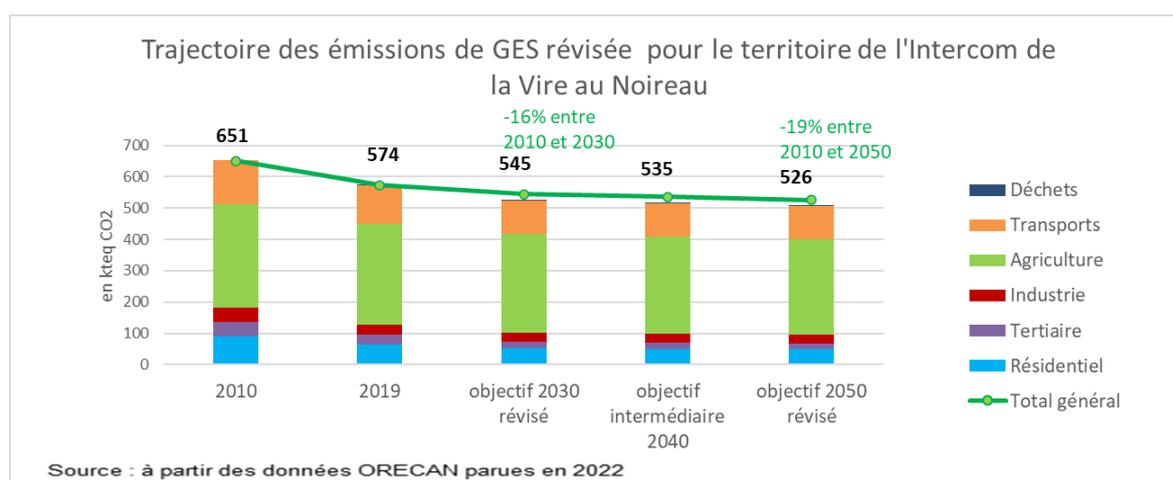
secteurs d'activité. Le tendanciel total (tous secteurs confondus) estimé dans le PCAET est de -10% entre 2010 et 2030 (soit -5% entre 2020 et 2030) et -13% entre 2010 et 2050 (soit -3% entre 2030 et 2050).

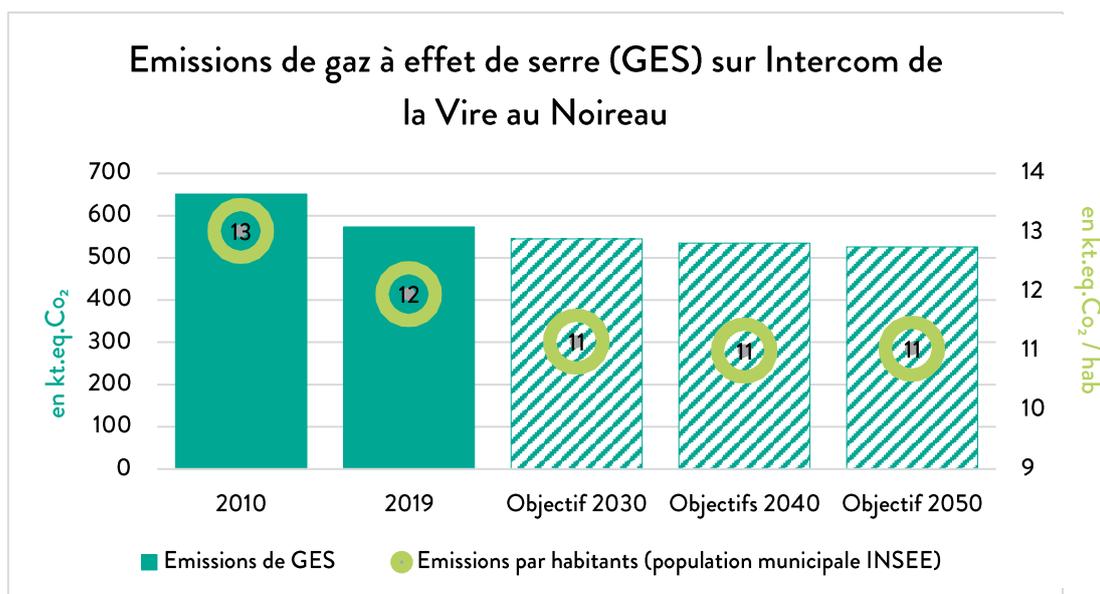
Cela donne les résultats suivants :

Données ORECAN en kteq CO2	2010*	2019*	Tendanciel 2020-2030 appliqué	Tendanciel 2030-2050 appliqué	objectif 2030 révisé	objectif 2050 révisé	Evolution 2010-2030 révisée	Evolution 2010-2050 révisée
Résidentiel	91	64	-7.5%	-8%	52	49	-43%	-46%
Tertiaire	44	31	-0.5%	0%	21	18	-53%	-59%
Industrie	47	33	-8%	-4%	29	30	-38%	-37%
Agriculture	331	322	-1.5%	0%	316	304	-4%	-8%
Transports	139	123	-12%	-12%	104	104	-25%	-25%
Déchets	0	1	0%	0%	1	1	/	/
<b>Total général</b>	<b>651</b>	<b>574</b>	<b>-5%</b>	<b>-3%</b>	<b>545</b>	<b>526</b>	<b>-16%</b>	<b>-19%</b>

\* Issues du jeu de données ORECAN paru en 2022

La nouvelle trajectoire PCAET présente des valeurs cibles 2030 et 2050 proches de la trajectoire initiale.





d'après les Données ORECAN parues en 2022

#### Comparaison avec les objectifs nationaux :

La réglementation fixe des objectifs de GES à éviter par rapport à 1990. Le SRCAE élaboré en 2012 par la Région Basse Normandie estime une baisse des émissions de GES de 7% à l'échelle régionale entre 1990 et 2009. Appliqué à l'année 2010 du jeu de données de l'ORECAN, cela permet d'estimer les émissions de GES sur IVN à 700 kteq CO<sub>2</sub> en 1990. La trajectoire révisée du PCAET vise donc une baisse de 22% entre 1990 et 2030 et de 25% entre 1990 et 2050 avec des actions mises en œuvre au niveau local, venant en plus des mesures nationales qui sont prises pour la décarbonation des énergies. A noter la part prépondérante des émissions de l'agriculture pour la production alimentaire des habitants du territoire et plus largement en France.

Production d'énergies renouvelables

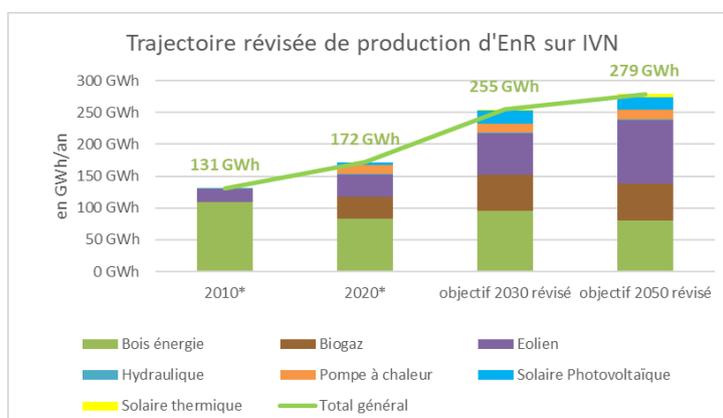
Rappel des objectifs fixés dans le PCAET :

données en GWh	production ENR supplémentaire	
	2010-2030	2030-2050
Bois énergie	12 GWh	0 GWh – prise en considération d'une évolution tendancielle à la baisse (-15% par rapport à 2030)
Solaire thermique	2 GWh	3 GWh
Autre chaleur renouvelable (valorisation Omr)	0 GWh	0 GWh
Biogaz	23 GWh	0 GWh
Eolien	30 GWh	35 GWh
Photovoltaïque	16 GWh	0 GWh
Hydroélectricité	0 GWh	0 GWh
<b>Total</b>	<b>71</b>	<b>38</b>

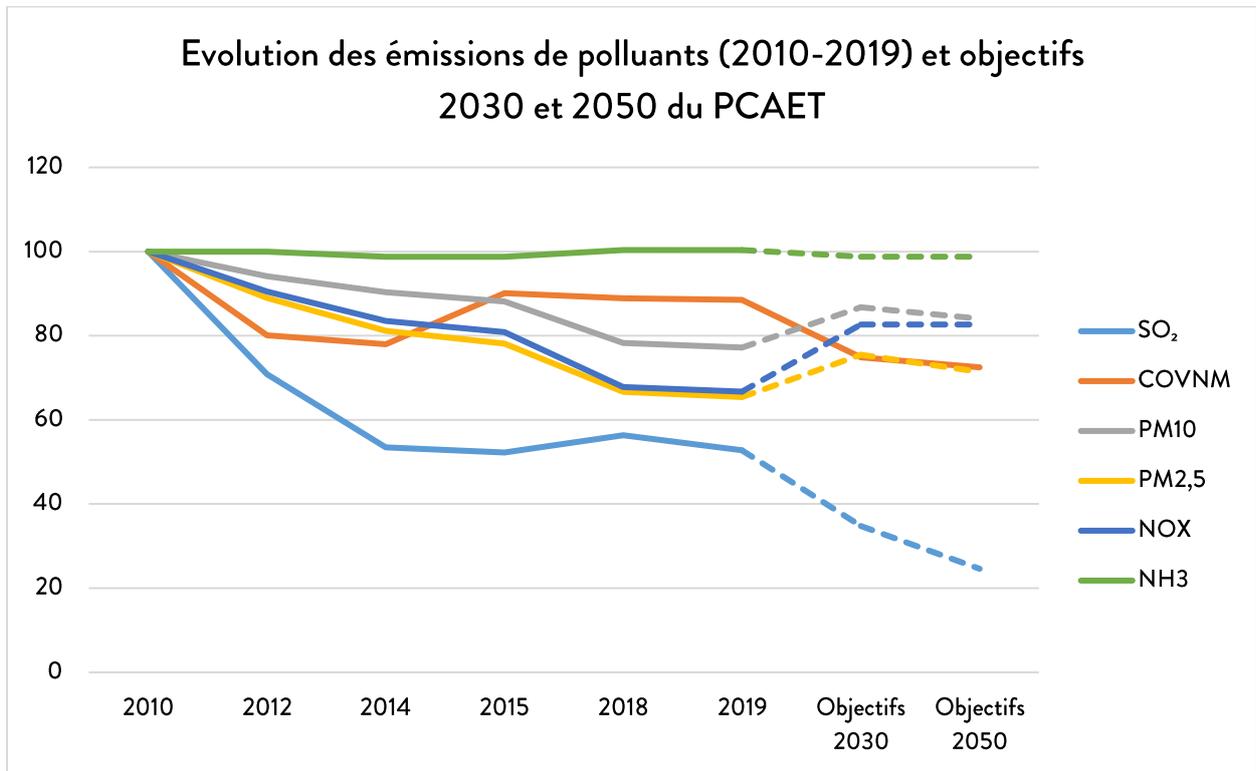
L'objectif est de produire 109 GWh d'énergie renouvelable supplémentaire par rapport à la référence. Pour mettre à jour les valeurs de production d'ENR du territoire en 2030 et 2050, on prend l'hypothèse qu'il n'y a pas d'évolution tendancielle, sauf pour le bois énergie. La nouvelle trajectoire 2030 et 2050 se définit en ajoutant la quantité d'énergie que le PCAET s'est fixé de produire, aux valeurs de production de 2020 estimées par l'ORECAN, par filière.

Production d'ENR en GWh	2010*	2020*	objectif 2030 révisé	objectif 2050 révisé
Bois énergie	110 GWh	83 GWh	95 GWh	81 GWh
Biogaz	0 GWh	34 GWh	57 GWh	57 GWh
Eolien	20 GWh	35 GWh	65 GWh	100 GWh
Hydraulique	1 GWh	2 GWh	2 GWh	2 GWh
Pompe à chaleur	0 GWh	14 GWh	14 GWh	14 GWh
Solaire Photovoltaïque	0 GWh	4 GWh	20 GWh	20 GWh
Solaire thermique	0 GWh	0 GWh	2 GWh	5 GWh
<b>Total général</b>	<b>131 GWh</b>	<b>171 GWh</b>	<b>255 GWh</b>	<b>279 GWh</b>

\*données ORECAN parues en 2022



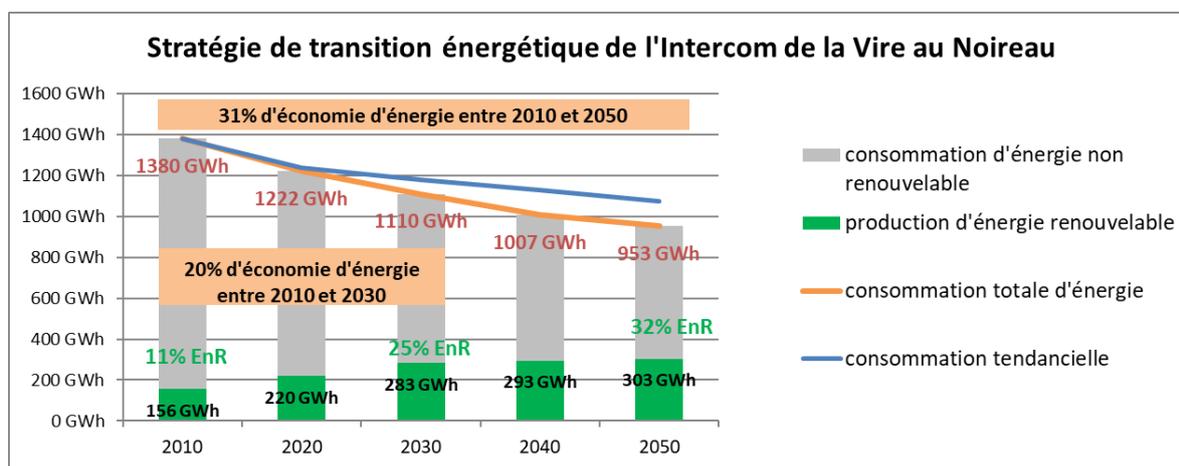
Qualité de l'air



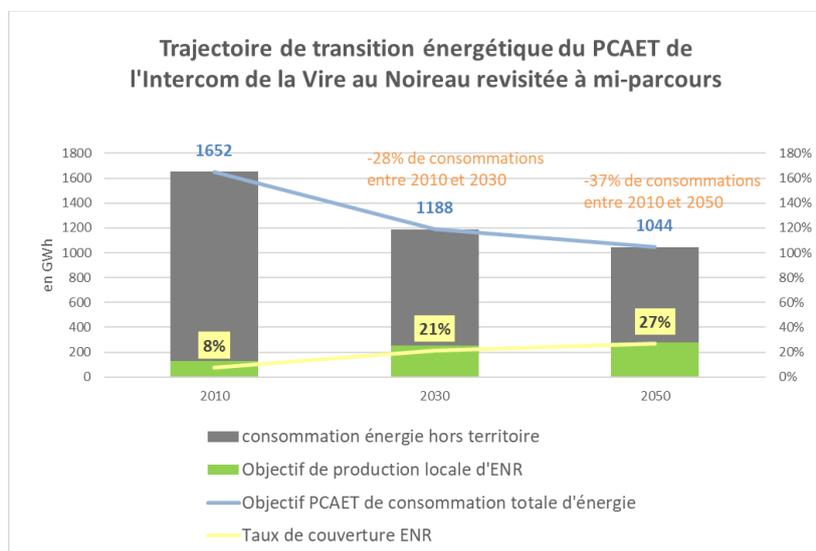
Les polluants atmosphériques suivis par l'ATMO Normandie sont globalement en baisse, sauf l'ammoniac qui est stable sur la période.

## Synthèse : mise à jour de la trajectoire de transition énergétique du PCAET de l'Intercom de la Vire au Noireau

Rappel de la stratégie établie au moment de l'élaboration du PCAET (sur la base du jeu de donnée ORECAN paru en 2018) :



Nouvelle stratégie de transition énergétique en lien avec le jeu de données paru en 2022 :



Source : à partir des données ORECAN parues en 2022 et des objectifs fixés dans le PCAET à son approbation

La part d'ENR dans la consommation d'énergie finale est de 12% en 2020. Les objectifs du PCAET prévoient un taux de 21% en 2030 et 27% en 2050, dans l'hypothèse de la réalisation des objectifs d'économie d'énergie. Les objectifs du PCAET viennent en complément d'autres actions menées sur le territoire. Les mesures nationales auront aussi des répercussions directes sur ce taux d'énergie renouvelable, qui n'est pas comptabilisé dans ces objectifs. Les taux d'EnR dans la consommation d'énergie finale de la trajectoire de transition énergétique révisée sont inférieurs à ceux indiqués dans la stratégie du PCAET au moment de son

élaboration. Les objectifs d'économie d'énergie et de production d'énergies renouvelables devront être renforcés par la suite pour conserver la même part d'EnR dans la consommation d'énergie finale initialement visée.

	<b>Action conforme aux objectifs annuels, triannuels du PCAET</b>
	<b>Des actions, projets sont menés pour atteindre les objectifs annuels : les projets sont en études, en cours ou atteignent partiellement les objectifs</b>
	<b>L'action n'est pas réalisée</b>
	<b>Cette action pose problème dans son suivi annuel : manque de données fiables, pas de suivi</b>
	<b>Cette action est-elle engagée ? L'action est-elle toujours en projet ?</b>

## PARTIE 2 : ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS DU PCAET

### Planification et aménagement

P1 : Mettre en œuvre et financer le PCAET



#### Embauche

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de l'Intercom de la Vire au Noireau a été adopté par délibération du Conseil Communautaire du 30 janvier 2020. Afin d'animer et de suivre le Plan Climat, une chargée de mission PCAET a été embauchée dès mars 2020.

#### Démarches de transition volontaires

En parallèle du Plan Climat, les communes et l'Intercom sont engagées dans des démarches volontaires de transition énergétique. En novembre 2021, avec la signature du Contrat d'Objectifs Territorial (COT) l'Intercom de la Vire au Noireau s'intègre dans le référentiel Territoire Engagé pour la Transition Ecologique sur les deux volets : Economie Circulaire et Climat-Air-Energie.

La commune de Vire Normandie poursuit son engagement dans le label Territoire Engagé pour la Transition Ecologique, avec le renouvellement de sa labellisation Climat Air Energie en 2021 avec un score de 63,5%.



Fiche Climat-Air-Energie de Vire Normandie ©Territoire Engagé Transition Ecologique - ADEME

*Financer et budgéter la politique « climat air énergie »*

Le budget relatif aux actions mentionnées dans le Plan Climat est aggloméré chaque année. Ce budget est en constante augmentation, depuis 2020.

P2 : Planifier l'urbanisation et limiter l'étalement urbain



#### SCoT

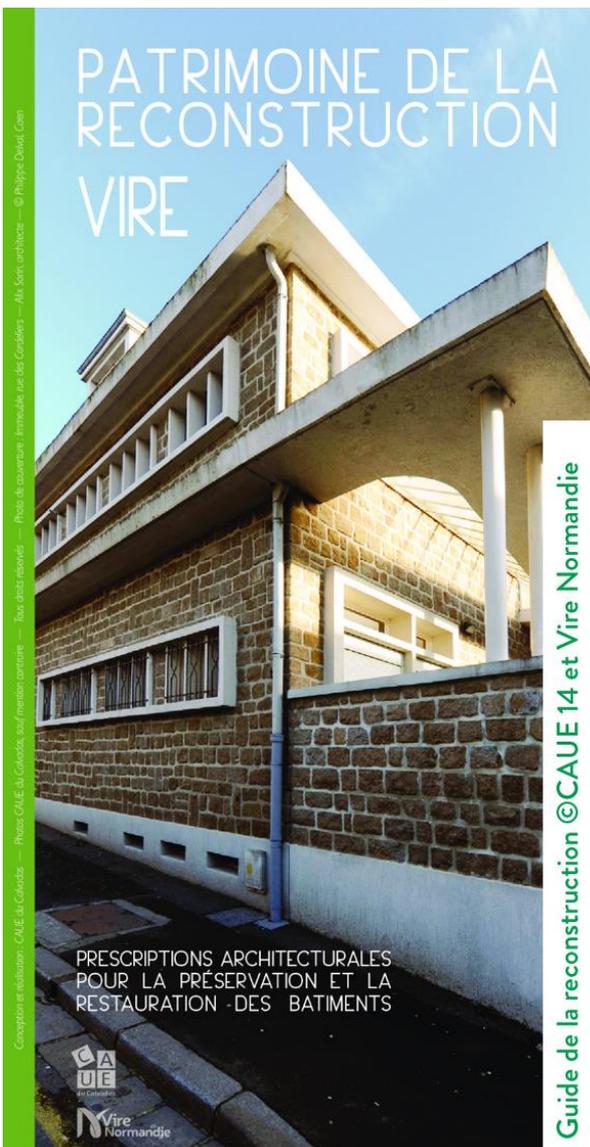
Le SCoT est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale. C'est un cadre de référence pour différentes politiques sectorielles. Adopté en 2013, le SCoT du Bocage ne couvre pas l'ensemble du territoire. Une révision du SCoT a été lancée en 2020, mais est en pause depuis 2022, suite à la révision du SRADDET induite par la loi Climat et Résilience. Le document de planification normand et le SCoT intégreront donc les obligations de cette loi, notamment le Zéro Artificialisation Nette d'ici 2050.

## PARTIE 2 – ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS

### Patrimoine de la reconstruction

Cette action du PCAET était menée par la commune de Vire Normandie via la mise en œuvre d'une stratégie globale de revitalisation de la ville reconstruite. Une opération façade a été menée de 2015 à 2019, 24 bâtiments ont pu en bénéficier. Depuis 2020, les enjeux relatifs au patrimoine de la reconstruction sont intégrés dans l'OPAH-RU de Vire Normandie.

Cette action est finalisée, étant donné que nous retrouvons les données de l'OPAH-RU dans une autre action du PCAET.



### Observatoire des dents creuses

L'observatoire des dents creuses a été réalisé par la commune de Vire Normandie en 2019/2020. 17 dents creuses ont été identifiées. Cette action est finalisée depuis 2020.

P3 : Prendre en compte les enjeux climat-air-énergie dans la politique d'urbanisme et d'aménagement 

### Les éco-quartiers

Un unique projet d'éco quartier est connu sur le territoire et était porté par la SEMIVIR, il s'agit de l'Ecrin vert à Saint Germain de Tallevende à Vire Normandie. La SEMIVIR a été dissoute et c'est INOLYA, organisme de logement social rattaché au Conseil Départemental du Calvados qui est désormais porteur du projet depuis 2020.

### Revitaliser les centre-bourgs et pôles urbains

En 2020, l'Intercom de la Vire au Noireau et 4 communes ont co-signé la convention Petites Villes de Demain avec l'Etat. Ce dispositif a permis le recrutement d'un chargé de mission PVD en 2021.

En parallèle les Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT) ont été signés en 2021 pour Condé-en-Normandie et Noues de Sienne. Et en 2022 pour Valdallière et Souleuvre en Bocage. Ces ORT ont pour objectif la revitalisation de centre-bourgs centraux.

La commune de Vire Normandie poursuit le programme Action Cœur de Ville, dans cette même dynamique de revitalisation.



Signature ORT de Noues de Sienne ©Intercom de la Vire au Noireau

### Qualité de l'air



ATMO Normandie est une association de surveillance de qualité de l'air. L'Intercom de la Vire au Noireau a souhaité apporter son soutien à cette association via une convention de partenariat. ATMO Normandie accompagne l'Intercom pour le suivi de la qualité de l'air et participe à informer et sensibiliser tous les publics sur les problèmes de qualité de l'air et du climat. La convention entre ATMO Normandie et l'Intercom de la Vire au Noireau a été signée en 2022 et a démarré le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### Parcs éoliens

Le diagnostic du PCAET a relevé plusieurs zones qui semblaient compatibles avec la présence de grand éolien.

Cependant, un travail cartographique d'identification des zones propices à l'éolien mené par la DREAL en novembre 2022, classe le territoire en « zone rédhibitoire et fort enjeu avéré » c'est-à-dire que le territoire n'est pas considéré comme zone favorable à l'éolien au sens de l'instruction ministérielle du 26 mai 2021. Des études sont en cours seulement pour le renouvellement d'une partie des mâts déjà installés sur le territoire.

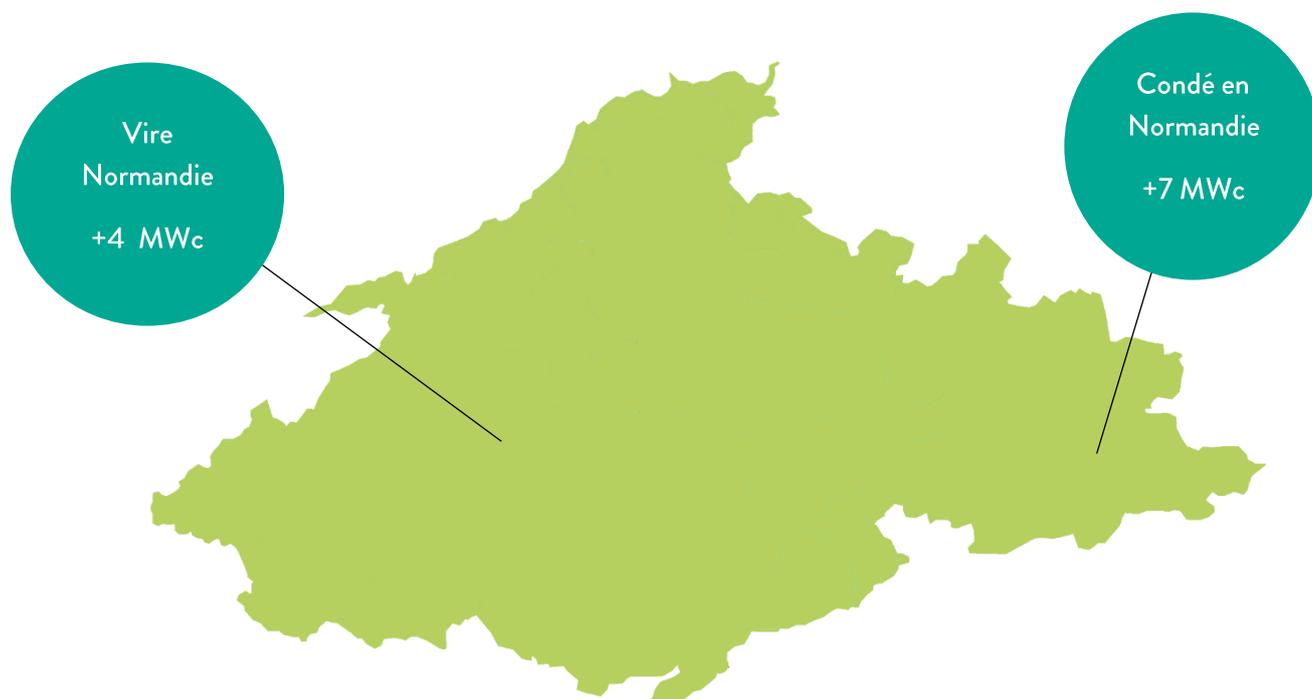
### Valorisation de friches pour la création de centrale solaires photovoltaïques

Deux projets majeurs de centrales photovoltaïques sont en cours sur le territoire.



Sur la commune de Condé en Normandie, le projet de revitalisation de la friche Honeywell, s'étend sur 8 hectares (5 hectares seront consacrés à la revente et 3,5 hectares pour l'autoconsommation). Le projet prévoit une puissance de 7 MWc.

Sur Vire Normandie, la fin d'exploitation d'une carrière à venir, a déclenché l'opportunité pour la commune d'installer un parc photovoltaïque. La surface de 5,3 hectares devrait accueillir 20 000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires. La SAS initialement créée va être dissoute et le projet sera mené par un opérateur privé. La puissance envisagée est de 4 MWc.



## Communication

C1 : Affirmer l'engagement du territoire dans la transition énergétique



### *Promotion du PCAET*

Participation de la chargée de mission PCAET aux diverses instances régissant l'Intercom de la Vire au Noireau.

Des supports de communication ont été créés afin de valoriser le Plan Climat. Une brochure reprenant des éléments du diagnostic et les actions phare du Plan Climat a été éditée en 2021.

C2 : Sensibiliser le grand public aux enjeux Climat Air Energie



### *Animations par les syndicats de déchets*

Le SEROC et le SIRTOM sont intervenus dans les établissements scolaires sur l'ensemble du territoire. Depuis l'année scolaire 2019/2020 jusqu'à l'année scolaire 2021/2022 c'est presque 5000 enfants qui ont été sensibilisés sur les gestes de tri.

En parallèle, l'Intercom de la Vire au Noireau a organisé « le Défi de la Mobilité : sur le chemin de l'école » le 14 octobre 2021. Cet évènement a touché 647 élèves.



CE1 de l'école les Prés Verts, gagnants 2021 ©IVN

### Evènements



La première année du Plan Climat a été freinée par la crise sanitaire. Les évènements type « Grand Public » n'ont pas pu être organisés. En 2021, L'Intercom de la Vire au Noireau a été partenaire de l'organisation de « Tous en SEN » avec Vire Normandie. En 2022, l'Intercom de la Vire au Noireau a organisé la semaine européenne de la mobilité du 16 au 22 septembre 2022, cet évènement labélisé a lieu sur les 5 pôles de proximité de l'IVN. En 2022, la communauté de communes a aussi été partenaire de la Semaine Européenne du Développement Durable avec Vire Normandie et l'EPIC Eau et Assainissement.



Village de la Mobilité et du Développement Durable, le 18/09/2022 ©Intercom de la Vire au Noireau

Valdallière en novembre 2021 dans le cadre du festival Alimentterre organisé par le FR CIVAM.

En 2022, d'autres initiatives ont eu lieu, diffusion de Vélotopia d'Erik Frétel à Valdallière, diffusion de « Mission Régération » en septembre 2022 à Vire ou encore du film réalisé par les jeunes de la MJC en octobre 2022 au Basselin à Vire.



Au Chat Foin à Valdallière Semaine Européenne de la Mobilité, le 21/09/2022 ©Intercom de la Vire au Noireau

### Offre Culturelle



Des projections et spectacles sont proposés sur les thématiques du développement durable. L'offre culturelle est portée par différents acteurs du territoire : des associations, le cinéma Le Basselin à Vire Normandie, le cinéma Le Royal et les médiathèques du territoire. Nous pouvons mentionner la diffusion de « I Am Greta » en août 2021, ou encore le ciné-échange qui a e lieu à

C3 : Favoriser et accompagner le changement des comportements, pour plus de sobriété et une consommation responsable 

 Des évènements, défis pour le Grand Public étaient mentionnés dans le Plan Climat en 2020. Avec le contexte sanitaire et les autres projets portés par l'Intercom de la Vire au Noireau, ces actions n'ont pu être mises en œuvre pendant les trois premières du PCAET.

#### Cadastre Solaire

 Action phare du Plan Climat, le cadastre solaire a été mis en ligne en 2019. Cet outil numérique gratuit et ouvert à tous permet d'estimer le potentiel solaire de chaque toiture du département du Calvados. Cette action est menée par le SDEC Energie en partenariat avec les 16 intercommunalités du département.

En 2021, c'est 11 projets qui ont été accompagnés sur le territoire et 32 contacts en 2022.

#### Eco-responsabilité des collectivités

 Des actions ont été menées dans les communes pour la sensibilisation et dans le fonctionnement interne. La valorisation des éco-gestes, l'achat d'éco-cup la suppression des gobelets plastiques ou encore des sensibilisations sur le tri sélectif ont été menés par les communes de l'Intercom au cours des trois dernières années.

#### Critères environnementaux dans les marchés publics

 L'intégration de critères environnementaux dans les marchés publics lancés par l'Intercom ou par les communes est de plus en plus réalisée. La pondération de ce critère varie entre 5% et 10%.

Quelques marchés intègrent des clauses sociales.



**Produisez facilement votre énergie solaire avec**

**soleil14.fr**  
SERVICE PUBLIC SOLAIRE

Pour mesurer instantanément le potentiel de votre toiture sur le cadastre solaire **soleil14.fr**

Pour bénéficier gratuitement de conseils d'experts locaux

Pour construire votre projet solaire thermique ou photovoltaïque en toute confiance

**Vous êtes une entreprise**

**Vous êtes un particulier**

**RDV sur le cadastre solaire soleil14.fr**

**Vous êtes une collectivité**

**Vous êtes un agriculteur**

**soleil14.fr**

SDEC Energie

Opération réalisée dans le cadre de la commission consultative pour la transition énergétique en partenariat avec le SDEC Energie et les intercommunalités du Calvados.

CCTE  
La Commission Consultative pour l'Orientation Énergétique

Flyer Soleil 14 © Intercom de la Vire au Noireau

### Déchets

D1 : Mettre en œuvre une politique de prévention des déchets 

#### CODEC

 Le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau est couvert par deux syndicats de déchets : le SEROC et la SIRTOM.

Le SEROC avait signé avec l'ADEME un Contrat d'Objectifs Déchets Economie Circulaire (CODEC), ce contrat a pris fin en 2021, et le SEROC a annoncé l'atteinte de ses objectifs.

#### PLPDMA

 Le SEROC et le SIRTOM ont adopté et réalisé leurs Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Les deux PLPDMA sont terminés depuis 2021.

#### Gaspillage alimentaire

 Diverses actions de lutte contre le gaspillage alimentaire ont eu lieu depuis l'année scolaire 2019/2020. Les écoles, collèges et lycées mènent de manière autonome ou en faisant appel au SEROC et SITROM des campagnes de sensibilisation.

Nous pouvons mentionner l'action qui a eu lieu en 2021 à l'école Arc En Ciel de Soulevre en Bocage. En appui avec le SEROC, une pesée des déchets alimentaires a été réalisée pendant une semaine et des préconisations ont pu être proposées pour intégrer un plan d'actions.



Gaspillage alimentaire à l'école Arc en Ciel ©Ouest-France

*Expérimenter le compostage et broyage à domicile*

✓ Le SEROC et le SIRTOM proposent la distribution de composteurs à des tarifs réduits. Depuis 2020 c'est 200 composteurs qui ont été distribués.

En parallèle, durant l'hiver 2020/2021 le SEROC a mené une expérimentation de broyage à domicile en subventionnant les particuliers. Pour l'achat d'un broyeur ou pour la réalisation d'une prestation. 19 foyers ont pu bénéficier de la subvention et 9 foyers pour la subvention à l'achat du broyeur.

Cette expérimentation du SEROC n'a pas été reconduite. L'intercom de la Vire au Noireau a mené une opération de broyage directement dans ses déchèteries en novembre 2022.

D2 : Améliorer l'efficacité de la collecte et du tri

*Compétence déchets et déchèterie*

➤ Depuis la création de l'Intercom de la Vire au Noireau la compétence déchets / déchèterie est disparatée sur le territoire. Depuis 2020, pour les territoires de Vire Normandie, Souleuvre en Bocage et le pôle de proximité de Saint-Sever c'est l'Intercom qui collecte les déchets en régie. Depuis 2021, l'Intercom assure la gestion de la déchèterie de Mesnil-Clinchamps (Noues de Sienne).

Pour Valdallière et le pôle de proximité de Condé-en-Normandie, c'est le SIRTOM Flers-Condé, qui assure la collecte et la gestion des deux déchèteries.

Un travail est en cours sur l'harmonisation du système de financement, une uniformisation de la tarification est prévue pour l'ensemble du territoire au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

*Expérimentation biodéchets*

✗ Les expérimentations de collecte spécifique aux biodéchets n'ont pas vu le jour. Les syndicats de déchets priorisent la sensibilisation et l'installation de compteurs individuels et collectifs, pour le moment.

D'autres réflexions sont en cours.

*Pôle environnement*

➤ Le projet de la communauté de communes de construction d'une nouvelle déchèterie à Vire Normandie est en cours. Une unité de transfert est aussi prévue, ce projet est porté par le SEROC.

*Déchets des marchés hebdomadaires*

✓ Les communes ont uniformisé leurs pratiques. Les commerçants des marchés sont priés de repartir avec leurs déchets.



Broyage en déchèteries ©SEROC et Intercom de la Vire au Noireau

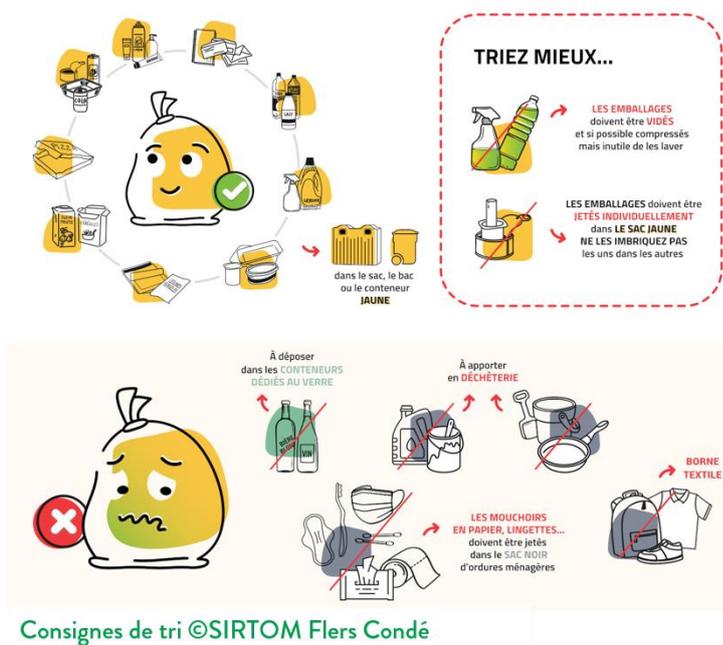
*Consignes de tri*



L'extension des consignes de tri sur l'ensemble du territoire est mise en place depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020.



Extension consignes de tri ©SEROC



Consignes de tri ©SIRTOM Flers Condé

D3 : Valoriser les déchets résiduels et les biodéchets



Les études réalisées par les syndicats sur la gestion à la source des biodéchets n'ont pas été concluantes.

Le projet de plateforme de compostage porté par le SEROC à Vire Normandie a été abandonné.

*Pelouses et méthanisation*



L'ouverture d'une unité de méthanisation à Vire offre l'opportunité d'un nouvel exécutoire local pour les pelouses déposées en déchèteries. Cependant, les pelouses ne doivent pas comporter de résidus quelconque. Une forte sensibilisation est menée pour que les usagers déposant des pelouses soient prudents sur leur apport.

*Valorisation énergétique*



Les syndicats de déchets, SEROC et SIRTOM favorisent des exutoires avec valorisation énergétique. Sur le territoire du SEROC 5.5% de valorisation énergétique pour les

déchets non dangereux et 34 % pour le territoire du SIRTOM en 2018. Cependant ces chiffres sont en réduction du fait de la saturation de l'incinérateur de Colombelles, le seul dans l'ex Basse Normandie.

## Habitat

H1 : Planifier la politique de l'habitat

### Prise de compétence

Les dispositifs relatifs à l'habitat étaient disparates sur le territoire intercommunal. L'Intercom de la Vire au Noireau a pris la compétence Habitat sur l'ensemble du territoire depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022. Cette prise de compétence permettra de créer une cohérence des dispositifs sur le territoire. Une pré-étude opérationnelle pour la mise en place d'une Opération Programmée de l'Habitat est en cours. Les conclusions seront présentées à l'autonomie 2023.

### Programme Local de l'Habitat (PLH)

Cette action n'est pas réalisée à ce jour.

H2 : Accompagner la mise en valeur de l'éco-construction

Les actions sur l'éco-construction n'ont pas été développées pendant les trois premières années du PCAET. Les diverses permanences « habitat » proposées par les partenaires sur le territoire incitent à l'utilisation l'éco-matériaux dans les rénovations. La promotion du chèque éco-énergie « niveau BBC biosourcé » est assurée par les conseillers.

H3 : Animer et accompagner une rénovation énergétique performante de l'habitat, pour des rénovations qui soient BBC compatibles.

### Déployer une animation territoriale de l'Espace Info Energie

Depuis 2020, l'Espace Info Energie, devenu Espace FAIRE puis, Espace France Rénov' depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 est proposé sur l'ensemble du territoire intercommunal. L'Intercom adhère au dispositif, ce qui permet aux habitants du territoire de bénéficier

de permanences gratuites pour la rénovation des logements.

En 2022, c'est 290 ménages accompagnés et 174 logements rénovés (estimation de Biomasse Normandie).

### Flyer permanences France Rénov'

### Lutter contre la précarité énergétique

La commune de Vire Normandie poursuit l'accompagnement de la rénovation énergétique des ménages précaires via ses Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). L'OPAH et l'OPAH-RU sont animées pour la période 2020-2025 et permettent de suivre les montants « Habiter Mieux » : 30 logements accompagnés par ce dispositif soit 57 015€ de crédits Habiter Mieux en 2022.

### POPAC

✓ Le POPAC est un dispositif mis en place pour encourager la rénovation des copropriétés. Porté par la commune de Vire Normandie jusqu'en 2020, cette action est finalisée depuis. Au total 134 copropriétés ont été accompagnées par ce dispositifs.

L'enjeu de la rénovation des copropriétés est aujourd'hui intégré dans la nouvelle OPAH-RU (2020-2025) de Vire Normandie. Au total, l'objectif est d'accompagner 50 copropriétés sur la durée de l'OPAH.

### Chèque éco énergie de la Région

✓ L'Intercom de la Vire au Noireau est signataire du dispositif « SARE » ce qui permet aux habitants du territoire de bénéficier des chèque éco-énergie de la Région.

Pour les trois années 2020-2021 et 2022, c'est 120 000€ de chèque éco-énergie qui ont été distribués sur le territoire de l'Intercom.

### Informar les entreprises du bâtiment sur les rénovations

✓ Une réunion a été organisée en décembre 2021 pour les artisans du territoire. L'objectif était de présenter les dispositifs d'accompagnement à la rénovation énergétique proposés sur le territoire.



Réunion pour les artisans – rénovation énergétique – décembre 2021 ©IVN

### Lutte contre la précarité énergétique



Depuis 2020, deux OPAH sur le territoire de Vire Normandie : une OPAH classique et une OPAH-RU (sur le périmètre élargi de Vire).

En 2021, 83 logements ont été rénovés, et en 2022, 183 logements rénovés dans le cadre des OPAH, dont 48 propriétaires bailleurs). Le montant des aides pour 2022 s'élève à 654 44€.

Les permanences ou contact téléphoniques ont permis d'informer 236 ménages.

Depuis novembre 2022, un nouveau dispositif est disponible sur le territoire et des permanences sont proposées aux habitants dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) du département du Calvados.

### Bureau logement



Le bureau logement et les anciens dispositifs sur les communes de Condé-en-Normandie, Noues de Sienne et Valdallière ont pris fin en 2019/2020.

Le projet avec la prise de compétence Habitat sur l'ensemble du territoire intercommunal est de proposer une OPAH sur toutes les communes.

### Logements communaux et parc social



Les rénovations concernent aussi le parc social. Inolya, principal bailleur social du territoire investit pour la rénovation de son patrimoine immobilier. Pour les logements communaux, le Schéma Directeur Immobilier de Vire Normandie vise à réduire le parc immobilier de la commune. Les autres communes adoptent cette démarche et rénovent aussi leur parc immobilier locatif progressivement.



Groupe CDHAT - Habitat, urbanisme et environnement

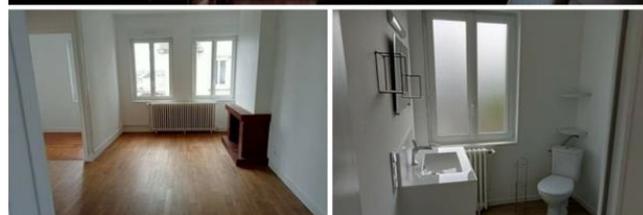
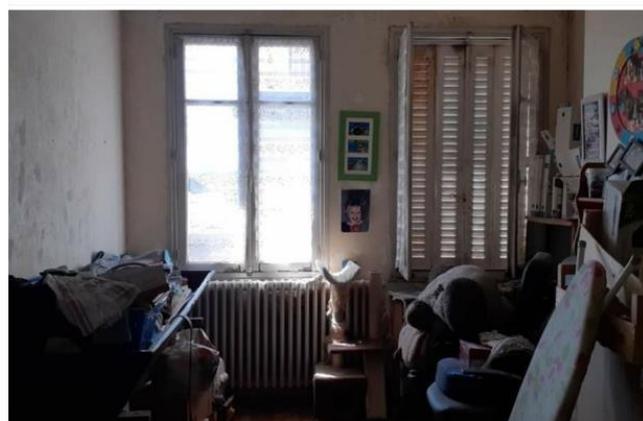
27 juil. · 🌐

[AVANT / APRÉS] Rénovation d'un appartement en centre-ville de [Commune de Vire Normandie](#).

▶ 56 % de subventions

▶ 35 % de gain énergétique

Le propriétaire a bénéficié de l'accompagnement du [Groupe CDHAT - Habitat, urbanisme et environnement](#) dans le cadre de l'[#OPAHRU](#) de [L'Intercom de la Vire au Noireau](#)



Publication Facebook – juillet 2023 ©CDHAT

### Bâtiments publics

B1 : Améliorer la connaissance et la gestion des consommations d'énergie et d'eau

#### *Identification et suivi des consommations*

✓ Les communes et l'Intercom de la Vire au Noireau suivent de près les consommations énergétiques de bâtiments publics. Pour cette tâche, elles sont accompagnées le SDEC Energie, syndicat d'énergies du Calvados avec le Conseil en Energie Partagé.

Ainsi en 2022, le SDEC accompagne le suivi de 98 bâtiments, et 3 bâtiments en CEP de Niveau 2 c'est-à-dire jusqu'à l'audit énergétique. La commune de Souleuvre en Bocage, suit de manière autonome ses consommations énergétiques et a recruté en 2023, un thermicien pour réaliser des travaux dans ses bâtiments.

#### *Travaux de rénovation*

↗ Des programmes de rénovation énergétiques de bâtiments communaux sont organisés sur l'ensemble du territoire.

La commune de Condé en Normandie a notamment mené une rénovation majeure de la mairie sur les années 2020-2021 et 2022.

Les communes de Noues de Sienne, Valdallière, Souleuvre en Bocage, pendant ces 3 années, ont rénové des gymnases, la gendarmerie, salles de spectacle...

Vire Normandie a poursuivi un programme de rénovation énergétique de ses bâtiments. Les travaux de l'école de Malraux doivent se terminer à l'été 2023. Depuis fin 2022, un grand chantier de rénovation du bâtiment Bertrand-Le-Chevrel est en cours.



Rénovation du bâtiment Bertrand Le Chevrel ©Atelier de la Vire Architectes

B3 : Limiter l'impact GES des bâtiments publics et améliorer la qualité de l'air intérieur

### *Construction neuve et rénovation*



Peu de constructions neuves sur le territoire pendant les trois dernières années. Nous pouvons citer la construction du groupe scolaire Alphonse Daudet de Viessoix, Valdallière, inauguré en août 2021 qui répond aux exigences de la RT 2012. Ainsi que la construction de l'école Simone Veil à Saint-Sever, Noues de Sienne.



Ecole Simone Veil ©Noues de Sienne



Groupe Scolaire Alphonse Daudet ©Valdallière

### *Substitution de chaudières fioul*



Quelques substitutions ont eu lieu pendant ces 3 années de mise en œuvre du PCAET. Par exemple, au gymnase de Bény-Bocage, Souleuvre en Bocage, la chaudière fioul a été remplacée par une pompe à chaleur. A la mairie de Vassy, Valdallière, la chaudière fioul a été remplacée par une chaudière bois.

D'autres substitutions ont eu lieu dans d'autres communes, notamment lors d'installations de réseaux de chaleur.

### *Qualité de l'air*



Le décret n°2012-14 du 5 janvier 2012 relatif à l'évaluation des moyens d'aération et à la mesure des polluants effectuées au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains établissements recevant du public modifié par le décret n° 2022-1690 du 27 décembre 2022. Cette modification entraîne l'obligation de réaliser de nouveaux audits de qualité de l'air. Les communes sont en cours de réalisation progressive de ces audits.

B4 : Augmenter la part d'énergies renouvelables dans les bâtiments publics

*Installations solaires, autoconsommation*



5 études ont été réalisées par le SDEC Energie pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux ou intercommunaux. Les études ont été restituées, mais concluent souvent sur des renforcements structurels de toiture.

Des études de structures complémentaires sont en cours, pour les gymnases de Condé-en-Normandie, Noues de Sienne par exemple.

*Electricité verte*



Deux points de consommation (PDL) étaient desservis en électricité verte en 2020 (l'école de Montchamp et le SIVOS Campagnolles / Coulonces). Cependant depuis 2022, le SDEC Energie, qui propose un groupement d'achat d'énergies, ne propose plus ce lot « électricité verte ».

Cette action est ajournée.

*Chaufferies bois énergie*



Depuis 2020, de nouvelles chaufferies bois ont été installées sur le territoire. La commune de Valdallière a mis en service en 2021, une nouvelle chaufferie bois d'une puissance de 150 kW qui dessert 7 nouveaux bâtiments : la résidence de la Crête, le restaurant scolaire, l'école maternelle, l'école élémentaire, le siège de Valdallière, les salles de l'École de Musique et la salle de ping-pong.

Deux chaufferies aux granulés sur la commune de Valdallière pour le bâtiment Valdavenir et la mairie déléguée de Vassy.

Une chaufferie bois à Landelles-et-Coupigny a été inaugurée en novembre 2022 : d'une puissance de 90kW cette dernière alimente la mairie, l'école maternelle, l'école primaire et la salle polyvalente.

Une étude est en cours pour raccorder le gymnase de Vassy au réseau bois énergie actuel situé sur le pôle sportif et culturel.

Un projet de chaudière bois énergie de 90kW est en construction à Bény-Bocage, Souleuvre-en-Bocage, alimentant la mairie, la médiathèque, le

local associatif culturel, le centre de loisir et la mairie déléguée.

Le Département mène 2 études de réseaux de chaleur autour des collèges de Noues de Sienne et Valdallière.



Inauguration de la chaufferie de Landelles-et-Coupigny le 18/03/2023 ©SDEC Energie



Chaufferie de Valdallière ©SDEC Energie

## Réseaux Publics

### R1 : Optimiser l'éclairage public



La commune de Vire Normandie a réalisé un schéma directeur de l'éclairage public, il s'est finalisé en 2018. Depuis la commune met en œuvre le plan d'actions.

Pour les autres communes, la compétence a été déléguée au SDEC Energie, sauf la commune déléguée de Condé-sur-Noireau. Mais l'ensemble des communes du territoire, avec le SDEC ou leur délégataire, ont entrepris des travaux de rénovation et d'amélioration de leur parc de luminaire.

Depuis l'automne 2022, des efforts supplémentaires de réduction des périodes d'éclairage ont été réalisés suite aux augmentations des tarifs de l'électricité.

### R2 : Economiser l'eau et optimiser l'efficacité des installations d'eau potable et d'assainissement



Sur le territoire actuellement 4 syndicats s'occupent des installations d'eau et d'assainissement : le SIVOM de Saint-Sever, le syndicat des Bruyères, de Service Eau et Assainissement de Vire Normandie (SAE-VN) et le SIAEP Clécy-Druance. En février 2023, il a été annoncé un projet d'union de ces 3 syndicats en un seul.

Un schéma directeur de la ressource en eau est prévu dans le cadre de cette création de nouveau syndicat.

#### Taux de fuite des réseaux



Les taux de fuite sur les réseaux du territoire sont en constante amélioration grâce aux travaux réalisés par les syndicats d'eau : en 2021, les taux de fuite (indicateur P104.3 – source SISPEA) sont les suivants : Sivom de Saint-Sever : 90.2%, Syndicat des Bruyères : 83.6%, SEA Vire Normandie : 87.9%, SIEAP Clécy-Durance : 90.6% (comptabilise d'autres territoires que IVN).

### Classes d'eau



Des animations de sensibilisation sur la thématique spécifique de l'eau sont aussi prévues dans le PCAET. En 2020, ces animations n'ont pas pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire. Des sorties terrains ont été organisées par le service rivières au cours de l'année 2021 : 12 personnes ont participé à la visite de la station d'eau potable de Périgny en mai 2021, par exemple.



Visite station d'eau de Périgny, 10 mai 2021 ©IVN

R3 : Valoriser les installations de gestion de l'eau par de la production d'énergie renouvelable

### Méthanisation des boues

✘ Avec l'installation d'une unité de méthanisation Agrigaz à Vire Normandie, l'opportunité d'un nouvel exutoire pour les boues de STEP. Cette opportunité avait été identifiée dans le PCAET.

Cependant, depuis la crise sanitaire, les épandages de boues de STEP sont soumis à des conditions plus sévères qui empêche leur mélange à d'autres intrants dans les installations de méthanisation déjà en fonctionnement. Cette action ne s'est donc pas réalisée.

### Barrages hydroélectriques

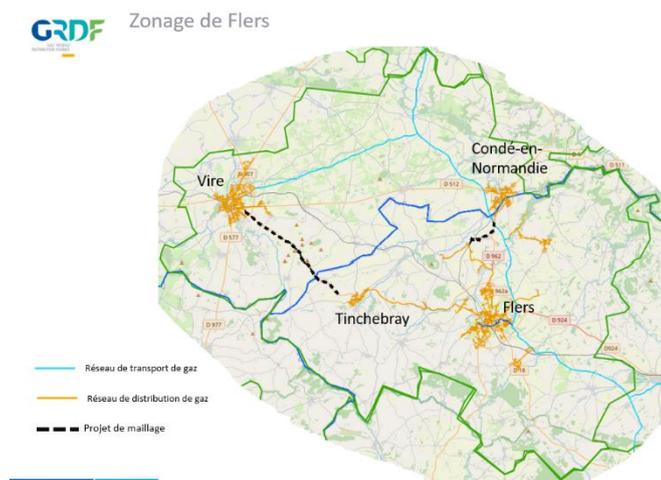
✘ Les études pour hydro électrification des barrages du Gast et de la Dathée n'ont pas été réalisées.

### Installations photovoltaïques sur les sites de production

↗ Une étude a été réalisée pour la station d'eau de Périgny, cependant avec le contexte inflationniste de l'année 2022, l'étude financière doit être actualisée.

R4 : Organiser la prospective d'investissement sur les réseaux

✔ Ces actions sont portées par les gestionnaires de réseaux de gaz et d'électricité. Le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau fait partie du zonage « Vire-Flers » de renforcement du réseau gaz pour l'injection de



biométhane. Ce zonage a été validé par la CRE le 28/10/2021 pour deux ans. Il entre en révision en septembre 2023.

R5 : Optimiser et densifier les réseaux publics de distribution de chaleur

### Réseaux de chaleur

✔ Vire Normandie a réalisé un schéma directeur des réseaux de chaleur. Cette étude est finalisée depuis 2018. Les conclusions sont des bases de réflexion pour des études en cours.

Une commune a créé un réseau de chaleur bois énergie depuis 2020. Landelles-et-Coupigny un réseau de 90 kW en 2022 (alimentation des bâtiments municipaux mairie, salle polyvalente et école primaire), et de l'école maternelle du syndicat scolaire du Muguet.

## Mobilité

M1 : Organiser les mobilités sur le territoire

*Etudier la prise de compétence*



L'intercom de la Vire au Noireau a pris la compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité « AOM » » depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021. La réalisation d'un schéma directeur des mobilités et d'un schéma directeur cyclable est prévu en 2023.



Les services de mobilité sont aujourd'hui identiques à 2020, le temps pour l'Intercom de structurer cette compétence.

M2 : Accompagner l'intermodalité et les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle sur le territoire

*Plateforme multimodale*



Ce projet était porté par Vire Normandie. Depuis la prise de compétence intercommunale, en 2021, le projet est reporté du fait de la structuration progressive de la compétence.

*Autopartage*



Les solutions d'autopartage qui existaient sur Vire Normandie et Condé-en-Normandie restent disponibles sur ces deux communes. 7 véhicules sont disponibles à la location (5 à Vire Normandie et 2 à Condé-en-Normandie).

*Location de vélo à assistance électrique*



Une flotte de 30 vélos à assistance électrique est proposée à la location pour les habitants de Vire Normandie. Les locations fonctionnent au mois ou au trimestre, et les vélos sont très prisés.

*Communication*



Pour encourager l'éco mobilité, une grande campagne de communication a été réalisée dans le cadre de MobiPro et du lancement de la plateforme de covoiturage RézoCovoit en septembre 2022

Des animations en entreprises ont été proposées, des spots radio et des affichages sur panneaux

publicitaires. Les réseaux sociaux ont aussi été mobilisés.



Affiches diffusées en septembre 2022 ©IVN

*Compléter l'offre régionale*



Des services locaux de mobilité sont proposés sur le territoire pour compléter l'offre de service régionale. Par exemple, Amibus le bus urbain de Vire, ou encore Tadami, le transport à la demande sur la commune de Vire Normandie. Un système de transport solidaire « Solidarité Transport » mené par la MSA est en place sur les communes de Noues de Siennes et Souleuvre en Bocage.

Depuis 2022, un nouveau service est proposé par l'intercom de la Vire au Noireau, il s'agit d'une plateforme de covoiturage locale RézoCovoit proposée sur le territoire depuis le 16 septembre 2022.

*Sensibiliser les principaux générateurs de déplacements*

✓ En 2020, l'Intercom de la Vire au Noireau a été lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt TENMOD. Dans cette optique a pu développer « MobiPro » ; c'est une plate-forme locale de conseils et animations destinée aux employeurs du territoire. L'objectif est d'identifier et mettre en œuvre des solutions individuelles et collectives visant à réduire l'impact économique et écologique des déplacements domicile-travail de leurs salarié-e-s .En 2021, 14 employeurs se sont engagés dans une première phase d'expérimentation. En septembre 2022, le bouquet de service MobiPro est lancé pour tous les employeurs du territoire.

M4 : Réguler le trafic et aménager l'espace public pour limiter l'usage de la voiture individuelle et encourager la circulation piétonne et cyclable en toute sécurité

➤ Des projets de réaménagement de centre-bourg ont eu lieu pendant les trois dernières années. La commune de Vire Normandie a finalisé l'aménagement de ses centre-bourgs. Les communes déléguées de Saint-Sever et Vassy finalisent leurs aménagements. Des bornes de recharge vélo et voiture sont prévus dans ces aménagements.



MobiPro, 2020 ©IVN

M3 : Promouvoir la mobilité durable en interne  
Les flottes de véhicules des collectivités sont modernisées progressivement et s'équipent de véhicules électriques.

Aire de covoiturage

➤ En 2021, une nouvelle aire de covoiturage a été réalisée par le département du Calvados à Saint-Ouen des Besaces (Souleuvre en Bocage). Une nouvelle aire est

prévue en 2023, sur l'axe D577, le projet est porté par la commune de Vire Normandie.

### Liaisons cyclables

 En 2020, le schéma directeur vélo de Vire Normandie a été finalisé. Au 1<sup>er</sup> juillet 2021, l'Intercom de la Vire au Noireau a pris la compétence « Mobilité ». Il est prévu pour l'année 2023 d'étendre le schéma directeur à l'échelle du territoire de l'intercom de la Vire au Noireau.

2,3 kilomètres de jalonnement vélos ont aussi été réalisés par la commune de Vire Normandie en 2023, et 1,1 kilomètre de pistes cyclables

### M5 : Limiter les besoins de mobilité

 Les services publics de proximité et les services numériques contribuent à la réduction des besoins de mobilité. Ainsi les 4 communes de Souleuvre en Bocage, Noues de Sienne, Condé-en-Normandie, et Valdallière accueillent des Maisons France Services.

Le territoire se maille progressivement en fibre et la pratique du télétravail se développe depuis 2020 dans les services communaux et intercommunaux, et s'est formalisée en 2022.

### M6 : Favoriser l'électromobilité et les carburants alternatifs

Une enquête d'opportunité est en cours de réalisation en 2023.

Les bornes électriques implantées par le SDEC Energie connaissent un succès grandissant depuis 2020 : en 2020, 21 000 recharges ont eu lieu sur le territoire pour une énergie consommée de

13 000kWh et en 2022 et 70 000 recharges pour une énergie consommée de 41 000 kWh.

Une nouvelle borne de recharge rapide a été installée en 2021, sur l'axe Vire –Caen (D577) à La Ferrière, au Bény-Bocage (Souleuvre en Bocage).

Au cours de l'année 2022, le SDEC Energie a mené une large concertation pour la réalisation d'un Schéma Directeur pour les Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE).



## Entreprises

E1 : Maintenir un tissu commercial dynamique à moindre impact énergie / climat dans les centres-villes et les centres-bourgs

### *Dynamique commerciale*

✓ En 2020, l'Intercom de la Vire au Noireau a mis en place sur son territoire une plateforme de commerce en ligne local (Ma Ville mon Shopping).

Depuis 2021, la thématique de l'artisanat a été ajoutée à l'observatoire du commerce. En 2022, l'Intercom, dans la cadre de la dynamique Petites Villes de Demain, a recruté un manager du commerce pour animer le réseau des commerçants et soutenir une dynamique commerciale équilibrée. Deux associations de commerçants sont présentes pour soutenir cette dynamique : UCIA et Vire Avenir.

E2 : Accompagner l'innovation pour réduire l'impact environnemental des industries

↗ Les espaces verts des zones d'activités sont entretenus de manière différenciée afin d'accueillir la biodiversité. Une zone humide est valorisée par la zone d'activités « PIPA 2 ».

### *Démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale*

✓ L'EIT est un moyen de fédérer les acteurs économiques en proposant des solutions territoriales, coopératives et innovantes de gestion des ressources. La démarche d'EIT portée par l'Intercom a débuté en 2019/2020, pendant ces trois années, elle est montée en puissance. 4 ateliers ont été organisés en 2019/2020 : une bourse d'échange, une session de rendez-vous d'affaire, un atelier sur les groupements d'achat de consommables et d'énergie ; au total 18 entreprises ont participé.

MobiPro émane aussi de cette démarche d'EIT, 30 réunions ont été organisées au cours des années 2020/2021.

Les matinales sur de l'économie sur diverses thématiques poursuivent leur dynamique en 2023

sur divers sujets : panneaux solaires, Mobilité, marque employeur ...



E3 : Engager les entreprises dans la production et l'utilisation d'énergies renouvelables

*Energie solaire*



En 2021, 3 entreprises du territoire ont sollicité le service d'accompagnement du cadastre solaire, nous ne sommes pas en mesure de savoir si ces projets ont abouti.

L'entreprise La Normandise située à Vire Normandie a installé 3 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques lors de l'agrandissement de l'infrastructure logistique. L'entreprise Lemarchand située à Campeaux, Souleuvre en Bocage est en cours d'installation de 1 363 m<sup>2</sup> de panneaux solaires, ils devraient être opérationnels à l'automne 2023.

*Réseaux de chaleur*



Pas de nouvelles études ont été réalisées au cours des années 2020-2021 et 2022 pour la valorisation de chaleur fatale des industries.



Le réseau de chaleur entre La Normandise et Agrigaz est actif depuis 2019, la consommation entre 2021 et 2022 est de 2,6 GWh/an.

**LA NORMANDISE** (industrie agroalimentaire spécialisée dans la nourriture pour chiens et chats)  
**DEVIENT FOURNISSEUR DE SA CHALEUR FATALE**

**Origine de la chaleur fatale de La Normandise**

**Chaleur fatale = 50°C, besoin Agrigaz pour hygiéniser = 85°C**

**Utilisation Pompe à Chaleur**

**Énergie Fatale La Normandise**

**Électricité**

T°C entrée = 50°C, T°C sortie = 85°C

énergie consommée = 1217 T de CO<sub>2</sub> par an

énergie restituée = 1217 T de CO<sub>2</sub> par an

**Chiffres clés**

- 5 kms de réseau enterré
- 25 m<sup>3</sup>/h d'eau à 50/55°C

**Agrigaz :**

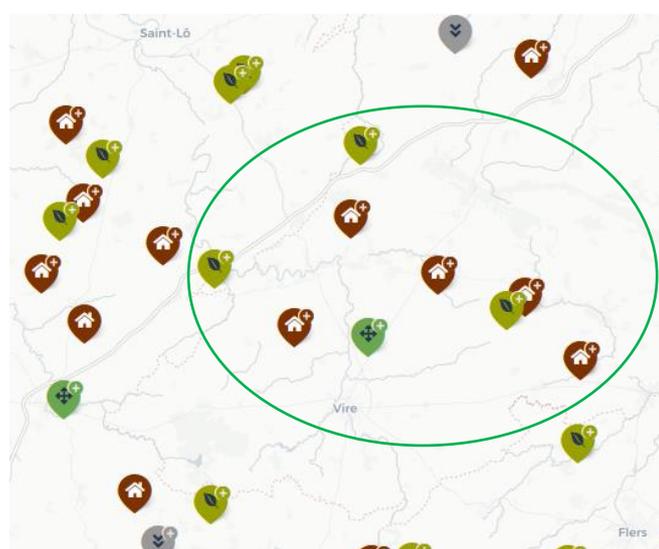
- 3500 MWh/an : permet l'hygiénisation des produits à méthaniser
- 1044 MWh/an : pour chauffer 3 bâtiments « La Normandise »
- Gain de 1217 T de CO<sub>2</sub> par an
- Investissement : 1 752 977 €
- Subvention totale : 723 586 €
- Reste aujourd'hui environ 2200 MW/an pour ...

**normandise Petfood**

Réseau de chaleur fatale Agrigaz et La Normandise ©La Normandise

## Agriculture et Environnement

AE1 : Produire et consommer localement des énergies renouvelables en milieu rural



### TYPE D'INSTALLATION

Source : Métha'Normandie

-  A la ferme
-  Micro-méthanisation
-  Centralisée

 Les installations d'unité de méthanisation sont au nombre de 4 micro-méthanisations, 3 cogénération à la ferme et une méthanisation territoriale d'une capacité de 254 Nm<sup>3</sup>/h, Agrigaz, qui injecte du biométhane dans le réseau de distribution de gaz depuis le 30 septembre 2020. En 2021, c'est 2 073 634 Nm<sup>3</sup> qui ont été injectés dans le réseau et 2 068 233 Nm<sup>3</sup> en 2022 soit 22 384 MWh.

AE2 : Elaborer et mettre en œuvre un projet alimentaire territorial (PAT)

Réunions de concertation PAT, 2021 ©IVN

 Un diagnostic pour la réalisation du PAT a été réalisé en 2020. Des concertations publiques ont été réalisées au cours de l'année 2021 pour la réalisation du plan d'actions. Le PAT de l'Intercom de la Vire au Noireau a été reconnu par le Ministère de l'Agriculture. Le plan d'actions du PAT a finalement été adopté en Conseil Communautaire en novembre 2022.

 L'animation du PAT est prévue au cours de l'année 2023 avec le recrutement d'un chargé de mission Programme Alimentaire et Agricole Territorial.

AE3 : Soutenir l'exploitation et l'entretien durable des forêts, des espaces boisés et du bocage



Des animations locales en faveur de la plantation des haies sont portées par les communes de Valdallière, Souleuvre en Bocage et Terres de Druance. Couvrant quasiment 50% du territoire .

Pour Souleuvre en Bocage, 16,8 kilomètres ont été plantés entre 2020-2022. A Valdallière 12 kilomètres ont été plantés entre 2021-2022.

L'Intercom de la Vire au Noireau mène depuis l'hiver 2022-2023 une expérimentation de



Plantations sur talus bocagers, 2022 ©IVN

plantation de talus bocagers à rôle anti-érosif : pour cette saison 6 380 mètres de talus bocagers ont été plantés. Des travaux de plantation ont aussi été réalisés par le syndicat de la Sienne sur une partie du territoire intercommunal (954 mètres).

#### Chaufferies bois



La plantation bocagère de Valdallière est à mettre en relation avec les réseaux de chaufferies alimentés en bois. En effet 100% du bois consommé à Valdallière provient de la filière bois de la commune, soit 480 tonnes. La chaufferie bois des espaces verts de la commune de Vire Normandie est aussi alimentée avec les intrants issus de la gestion des espaces verts locaux.

AE4 : Préserver la biodiversité dans les zones urbanisées



Des opérations de préservation de la biodiversité sont menées par l'ensemble des communes du territoire, par exemple en 2021 :

- Valdallière : végétalisation de 2 nouveaux cimetières (Pierres et Le Désert), ainsi que 4 points en gestion différenciée.
- Vire Normandie : éco pâturage, label Api Cité, protection biologique intégrée, aménagement de pieds d'arbres.
- Condé-en-Normandie : éco pâturage sur deux sites, ruches sur deux sites, fauches tardives ainsi que végétalisation des cimetières.
- Souleuvre en Bocage ; un site en éco pâturage
- Noues de Sienne : verdissement de cimetières.

AE5 : Garantir le respect des espaces naturels et de la biodiversité et œuvrer pour l'attente du bon état écologique des cours d'eau

#### Trame Verte et Bleue



L'Intercom de la Vire au Noireau a travaillé sur sa Trame Verte et Bleue (TVB) dans le cadre de la révision du SCoT. Ce travail a été effectué pendant les trois années 2020-2021-2022. Le plan d'action de la TVB a été adopté en mai 2023, par le Conseil Communautaire.

#### Animation auprès des agriculteurs



La Chambre d'Agriculture anime depuis 2016, le « Groupe 30000 » avec 19 agriculteurs volontaires. Ce groupe a pour objectif d'organisation des réunions et des échanges suite à des expérimentations de bonnes pratiques. La Chambre d'Agriculture, propose aussi des formations pour s'adapter au changement climatique et anticiper de nouvelles pratiques agricoles.

*Lutte contre les espèces exotiques invasives*



L'intercom de la Vire au Noireau finance via deux conventions les luttes collectives contre le frelon asiatique et contre les nuisibles aquatiques.

En 2020, 89 enlèvements de rongeurs aquatiques ont été effectués par la Fredon.

En 2022, 518 nids de frelons asiatiques ont été détruits.

*Diagnostics érosion et ruissellement*



Aucun diagnostic global du territoire n'a été effectué, cependant en lien avec la démarche expérimentale menée par l'Intercom sur un territoire pilote, un diagnostic terrain a été réalisé par le service GEMAPI pour recenser les parcelles à fort risque érosion ruissellement.

*Programme d'entretien des restaurations des cours d'eau*



Il existe plusieurs programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau sur le territoire afin de protéger les milieux aquatiques et la ressource en eau. Ces



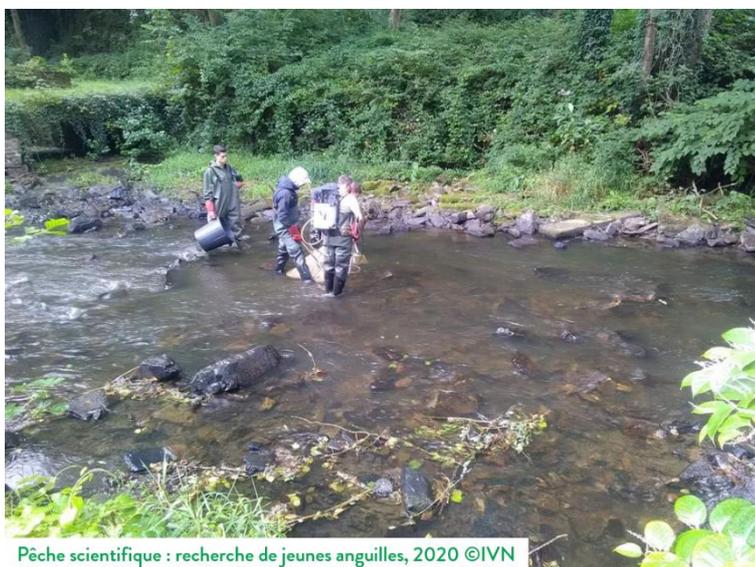
Travaux restauration de la Souleuvre, 2022 ©IVN

programmes sont financés en partie par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région Normandie et les fonds européens FEADER.

Pour le programme Vire Amont : 5,7 kilomètres ont été restaurés en 2020 et 0,5 kilomètres en 2022 et un aménagement d'un passage pour engins agricoles dans la Vallée de la Cunes.

En 2021, 6 obstacles à la continuité écologique supprimés (2 maitrises d'ouvrage IVN ; 1 maitrise d'ouvrage Fédération de Pêche ; 3 maitrises d'ouvrage privée).

Pour le programme Vire Moyenne- Souleuvre en 2022, 19 kilomètres de travaux ont été réalisés.



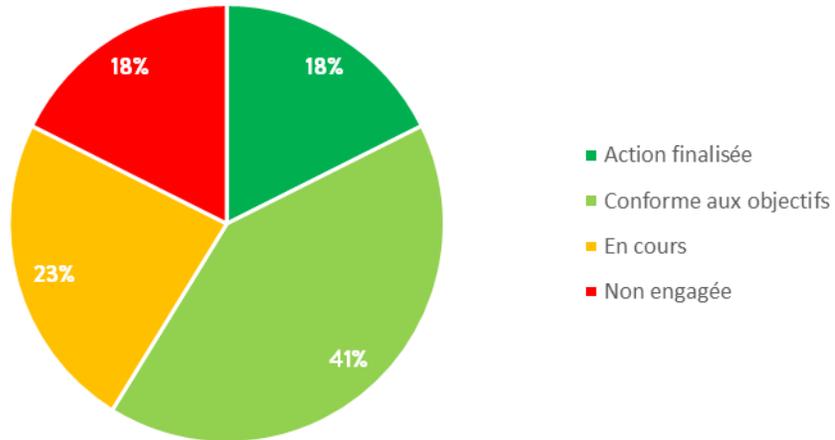
*Suivi d'espèces*



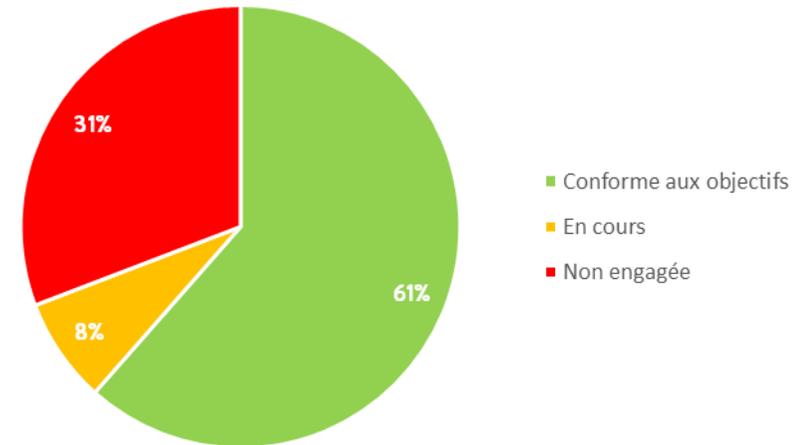
Des suivi d'espèces sont réalisés régulièrement sur les bassins Natura 2000 de la Druance et de la Souleuvre. C'est le CPIE et la Fédération de Pêche qui ont la mission de suivre les anguilles, saumon atlantique ou encore écrivisse à pattes blanches.

## PARTIE 2 – ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS

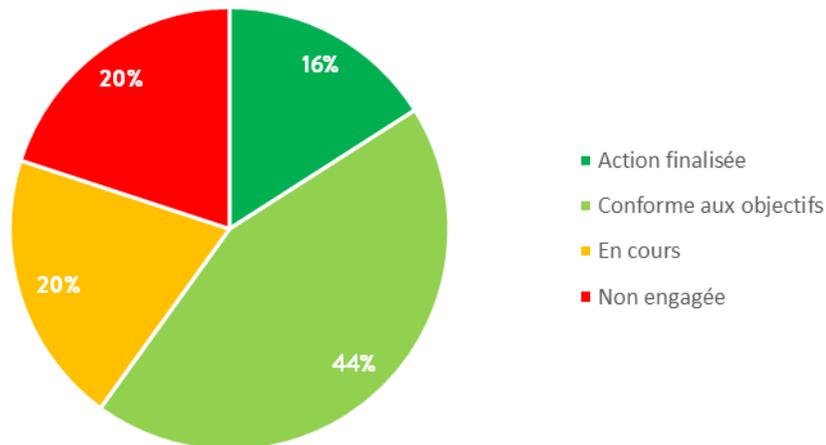
### PLANIFICATION / AMENAGEMENT



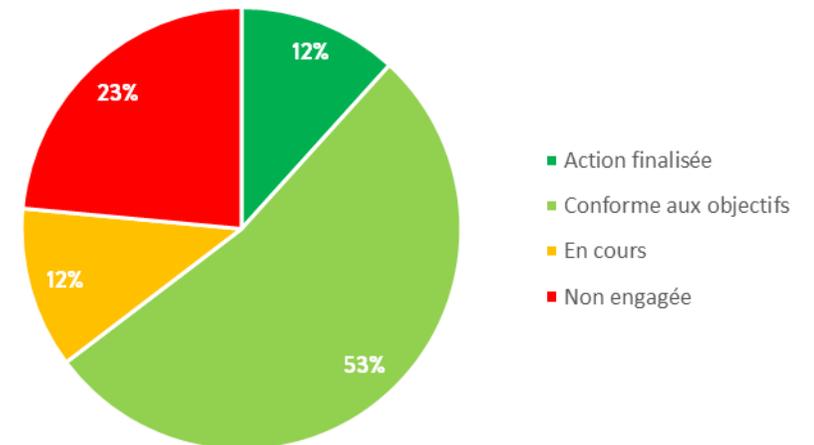
### COMMUNICATION



### DÉCHETS

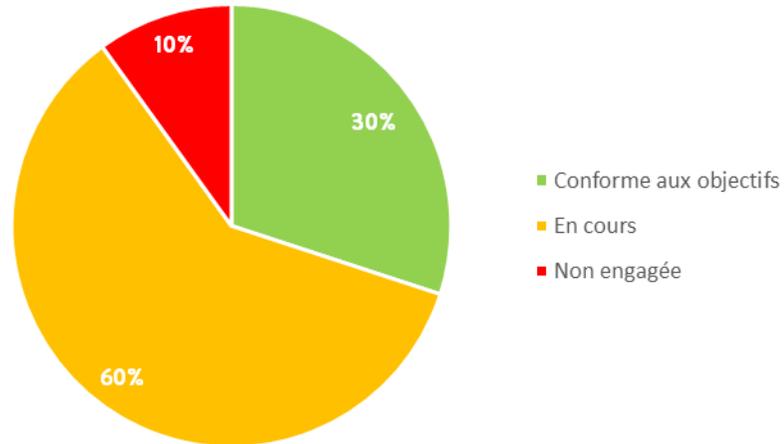


### HABITAT

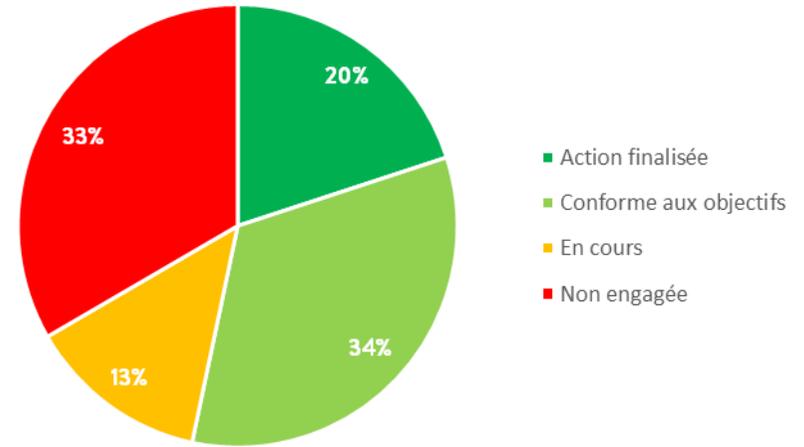


## PARTIE 2 – ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS

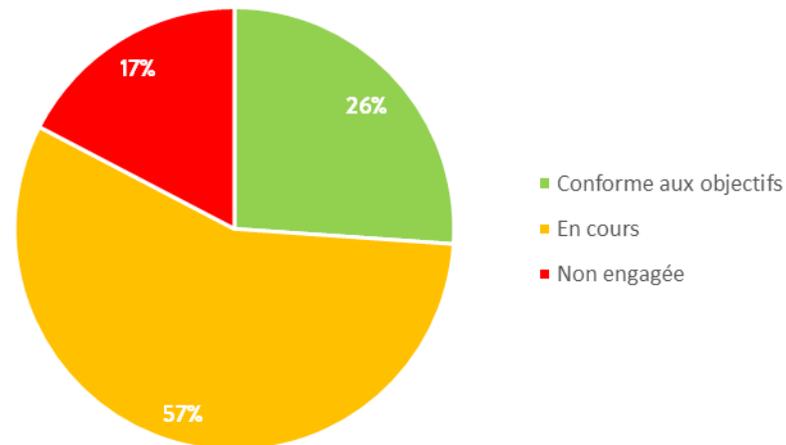
### BÂTIMENTS PUBLICS



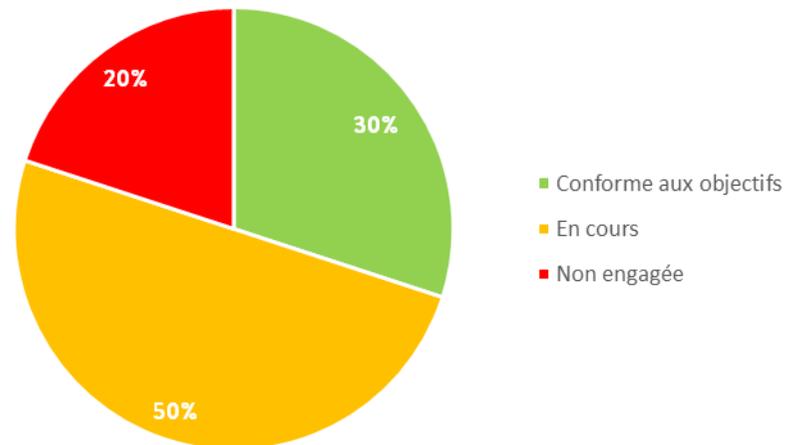
### RÉSEAUX PUBLICS



### MOBILITÉ

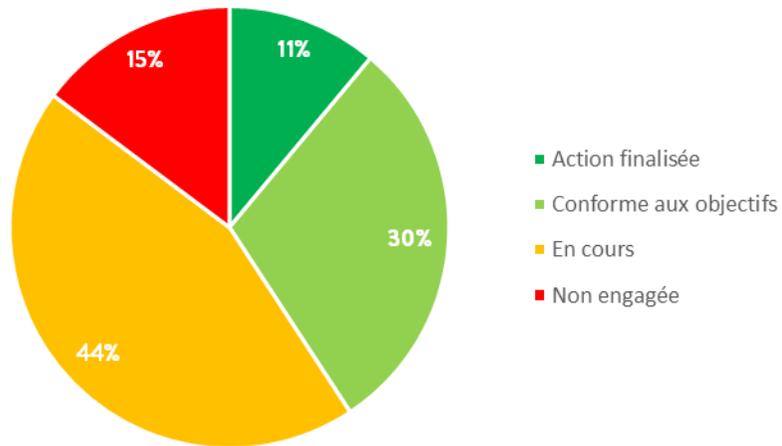


### ENTREPRISES

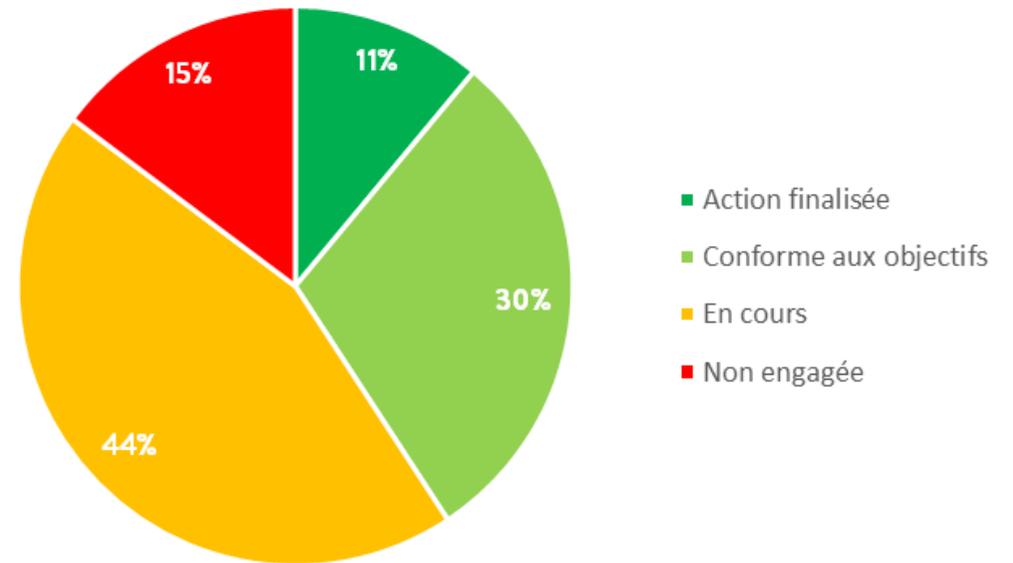


## PARTIE 2 – ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS

### AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

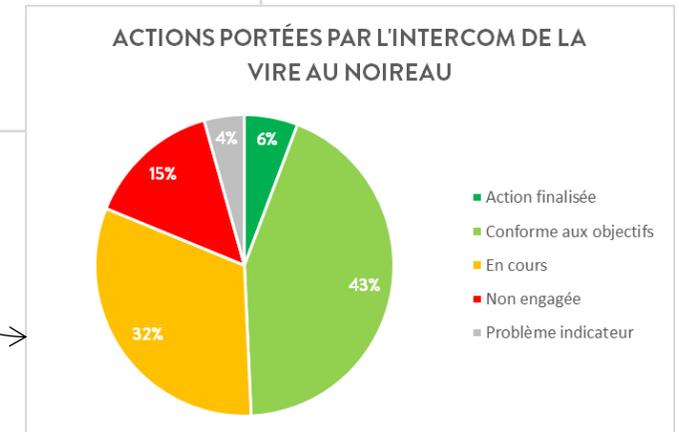
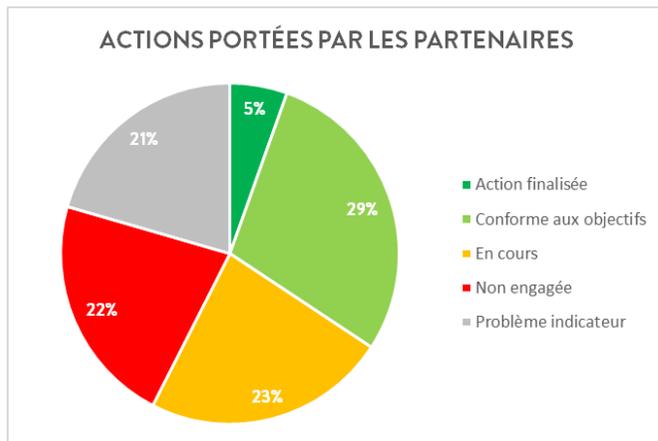
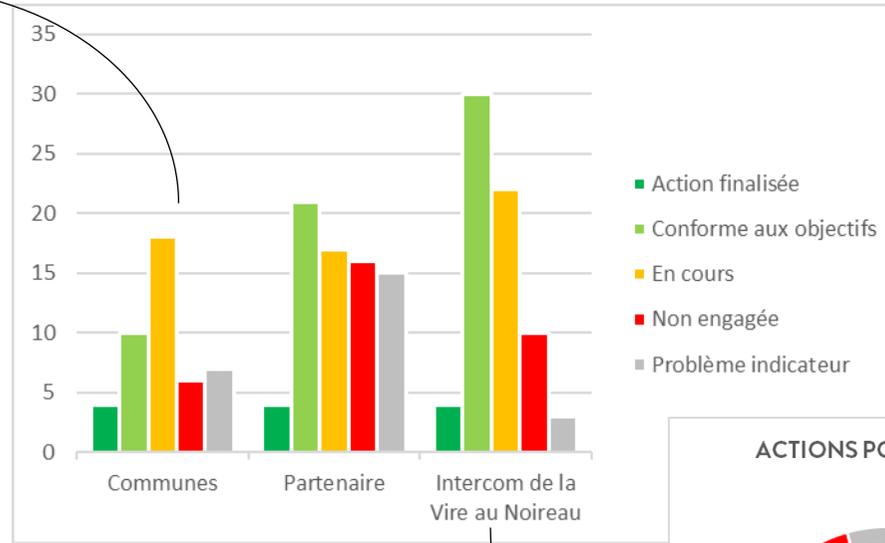
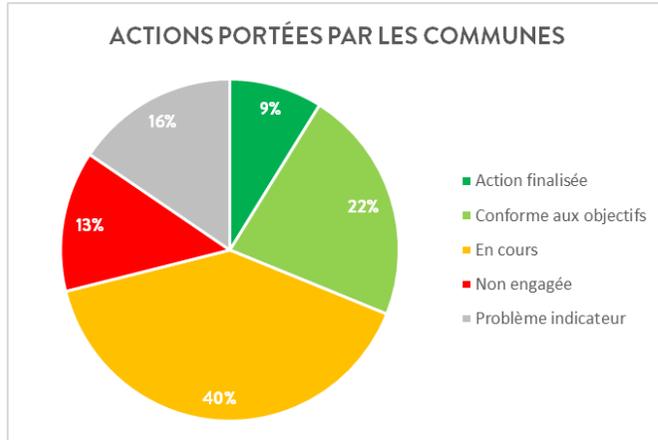


### ACTIONS DU PCAET

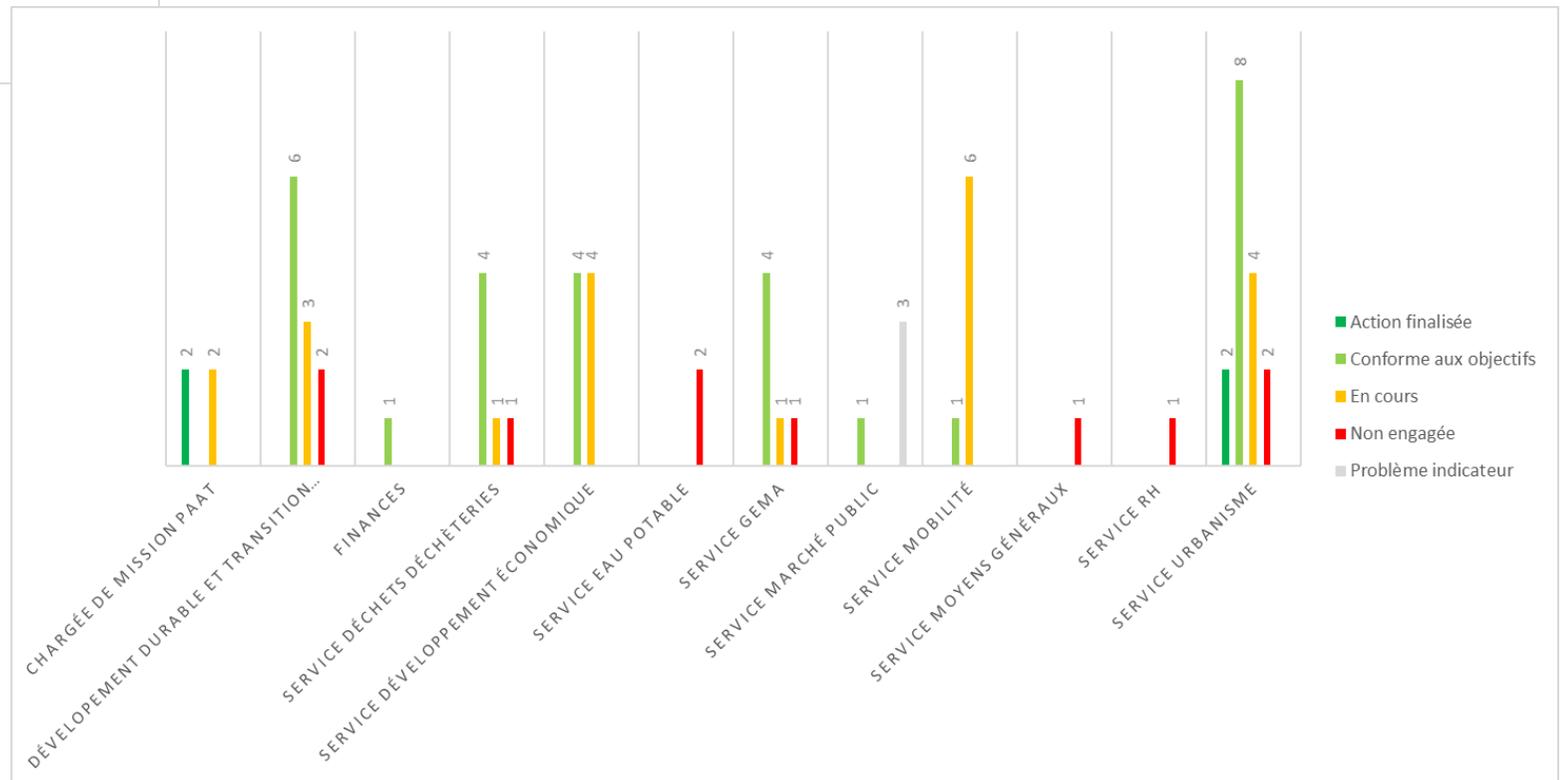
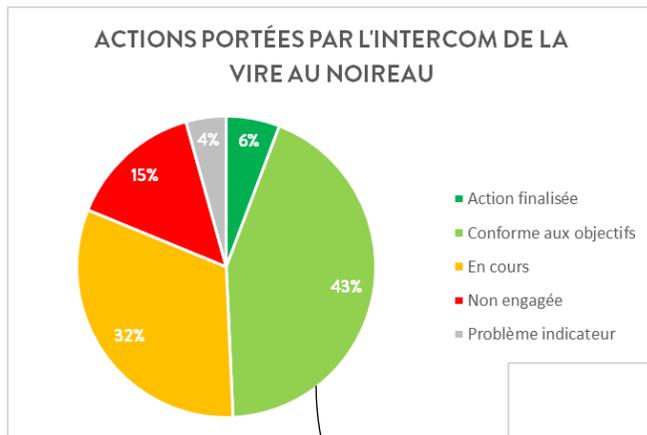


## PARTIE 2 – ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS

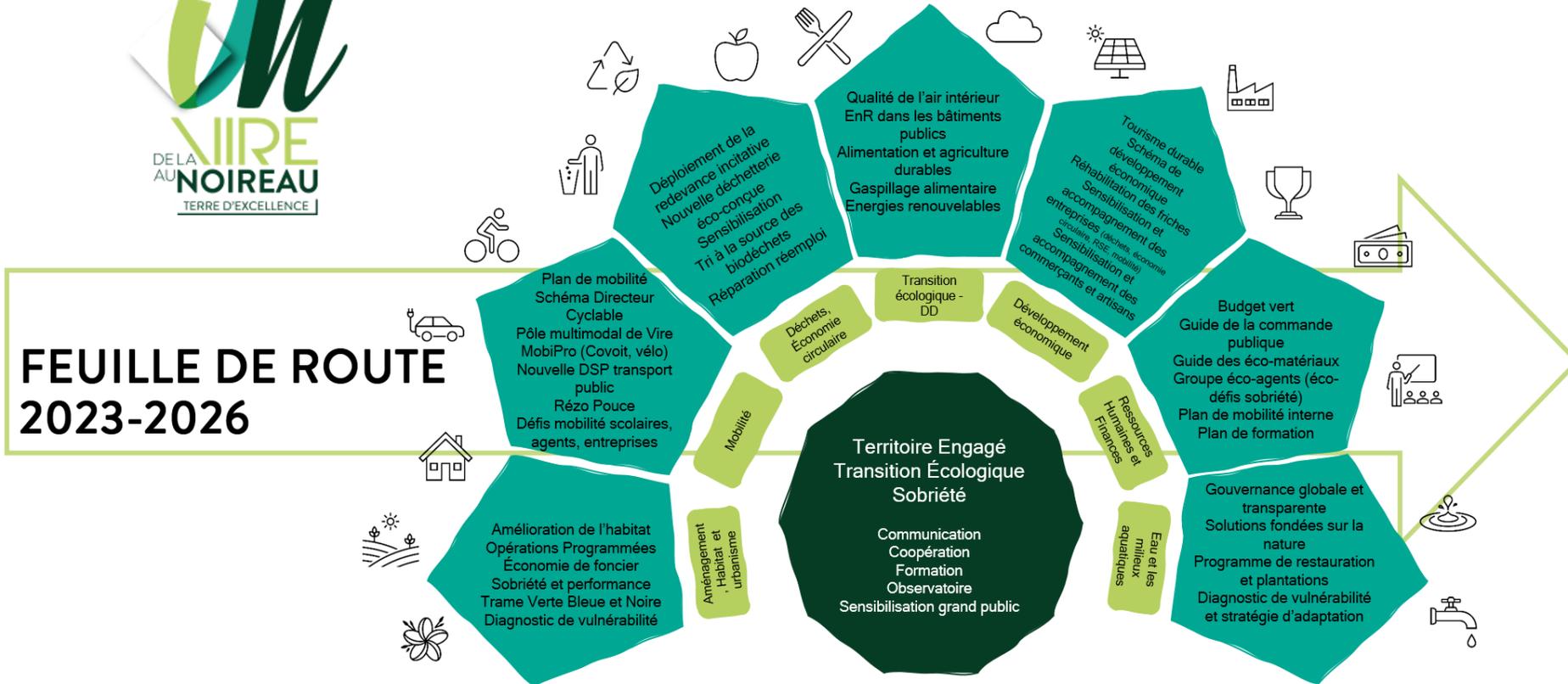
En analysant par porteurs d'actions :



## PARTIE 2 – ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS



PARTIE 3 : FEUILLE DE ROUTE 2023-2026



## PARTIE 3 – FEUILLE DE ROUTE 2023-2026

---

# ANNEXE 1 : TABLEAU DE SUIVI DES ACTIONS

## Planification Et Aménagement

N° Action	Action	N° sous action	Sous action	indicateurs	état initial		Objectifs	2020	2021	2022	Atteinte des objectifs		
					valeur	année de référence							
P1	Mettre en œuvre et financer le PCAET	P1.1	Mettre en œuvre, suivre et évaluer le PCAET	nb réunions COTECH PCAET/an			1 réunion/an	0	0	3	100%	En cours	
		P1.1		chargé de mission en charge du PCAET : nb ETP	0	2019	1 ETP/an	1	1	1	100%	Conforme aux objectifs	
		P1.2	S'engager dans des démarches volontaires de transition énergétique	nombre de démarches volontaires	Vire Normandie : CITERGIE depuis 2013 et AMI TE pour 2016-2019 Valdallière AMI TE 2017-2020	2019	2 démarches volontaires de transition énergétique	1	4	4	100%	Conforme aux objectifs	
		P1.3	Financer et budgéter la politique climat air énergie du territoire	Budget intercommunal de mise en œuvre du plan d'actions (euros/an)	882 508,52 €	2020	faire +10%/an par rapport à 2020 ?	882 508,52 €	1 016 507 €	1 694 218,32 €	100%	Conforme aux objectifs	
				Montant d'aides perçues (en €/an) en lien avec le PCAET		2020	maintenir le niveau d'aide de 2020 ?		558 265 €	1 045 672,98 €		Conforme aux objectifs	
		P1.4	Etudier un partage plus équitable de l'IFER entre les communes et l'Intercom	part de l'IFER accordé aux communes	20% sur 70% affecté au bloc communal	2019	avoir mené la réflexion	0	0	0	0%	Non engagée	
		P1.5	Valoriser les travaux d'économie d'énergie par les CEE (certificats d'économie d'énergie)	nb de collectivités qui valorisent les CEE	l'ensemble des communes	2019	les 5 pôles de proximité	5	5	5	100%	Problème indicateur	
P1.5	Valoriser les travaux d'économie d'énergie par les CEE (certificats d'économie d'énergie)	Valorisation des CEE (kWhcumac valorisé/an)											
P2	Planifier l'urbanisation et limiter l'étalement urbain	P2.1	Réviser le SCoT	Nombre de réunion du COPIL SCOT			3 réunions par an	5	3	0	100%	Conforme aux objectifs	
		P2.2	Réhabiliter le patrimoine de la reconstruction	Nombre de logements bénéficiant de l'opération facade		2014-2019	Ancienne opération facade pris fin en 2019 mais intégrée désormais dans la nouvelle OPAH RU (2020-2025)				100%	Action finalisée	
		P2.3	Poursuivre l'observatoire du foncier sur les dents creuses	Réalisation de l'observatoire du foncier	non	2019	Réalisé avant 2021	Observatoire réalisé en 2020				100%	Action finalisée
nombre d'hectares de dents creuses	pas de connaissance			2019	Réalisé avant 2021	17 sites de dents creuses identifiés					100%	Action finalisée	
P3	Prendre en compte les enjeux climat-air-énergie dans la politique d'urbanisme et d'aménagement	P3.1	Créer des éco-quartiers et des opérations d'aménagement à haute valeur environnementale	NB approches environnementales de l'urbanisme et de labels EcoQuartier réalisées et/ou obtenus	0	2019	2 en 2025	1 Label de niveau 2	1 label de niveau 2	1 label de niveau 2	50%	En cours	
		P3.2	Revitaliser les centres-bourgs et pôles urbains	salariés pour porter la démarche	1 (Vire Normandie)	2019	2 salariés	0,5	1,5	1,5	100%	Conforme aux objectifs	
		P3.3	favoriser la présence de haies bocagères pour faire la transition entre les terres agricoles et les secteurs urbanisés	ml de haies replantées entre zones A et U ou AU									Problème indicateur
		P3.4	adhérer à Atmo Normandie et réaliser des campagnes de mesures de qualité de l'air	adhésion à ATMO	non	2019	être adhérent chaque année	0	0	1	50%	En cours	

	P3.5	Etudier l'opportunité de nouveaux parcs éoliens	Nombre de projets à l'étude	1 (Valdallière)	2019	3	0	0	0	0%	Non engagée
	P3.5		puissance installée en MW	18 MW, répartis sur 2 parcs	2019	6 nouvelles éoliennes de 2,5MW (+15MW en tout)	0	0	0	0%	Non engagée
	P3.6	Etudier la valorisation des friches pour la création de centrales solaires photovoltaïques et réalisation des installations selon les conclusions des études	Nombre de projets à l'étude	2 (Vire Normandie et HoneyWell)	2019	5	2	2	2	100%	Conforme aux objectifs
	P3.6		puissance installée en MWc	0	2019	l'équivalent de 735 kWc supplémentaires/an (ou 7,3MWc entre 2020 et 2030)	études en cours				En cours

## Communication

C1	Affirmer l'engagement du territoire dans la transition énergétique	C1.1	Valoriser le PCAET en interne (auprès des services et des communes)	nombre d'actions d'information			1 action de com / an	1	1	1	100%	Conforme aux objectifs
		C1.2	Décliner l'identité climat air énergie du territoire et mettre en valeur les actions du PCAET (logo, site internet, bulletins municipaux....)	nb de communes qui font le relais du PCAET sur leurs outils de com			5 (sur tous les pôles de proximité)	2	0	0	13%	En cours
C2	Informer et sensibiliser le grand public sur l'énergie, l'air et le climat	C2.1	Sensibiliser les scolaires aux enjeux climat-air-énergie et à l'éco-citoyenneté	nombre de classe ayant suivi au moins une animation liée à la TE (Défi-école, expo 2050 de la Maison de l'Energie, intervention du CIER, Défi de la Mobilité...)	2 à Condé avec le SDEC (la Varande et Sévigné) et 5 avec le CIER : à Coulonces / Campagnolles; à Vire Normandie (Saint-Exupéry à St Martin de Tallevende, Pierre Mendès France et Castel à Vire) et à Viessoix	2018-2019	15 classes par an	ANIMATIONS SDEC : Vire : 26 classes (500 élèves), Souleuvre : 13 classes (296 élèves), Noues de Sienna : 12 classes (200 élèves), Valdallière : 9 classes (317 élèves) et Condé : 5 classes (121 élèves) => 65 classes et 1434 élèves sensibilisés ANIMATIONS SIRTOM : Vassy 115 élèves ; Burcy : 19 élèves ; St Pierre la Vielle : 15 élèves ; Terre Adélie : 50 élèves ANIMATIONS SEROC : 35 classes visitées soit 883 élèves sensibilisés.	45 classes défi de la mobilité 7 classes SEROC SEROC 2021 : 1953 élèves sensibilisés dans 80 classes		100%	Conforme aux objectifs
				nombre d'établissements labellisés Eco-école / éco-collège	8 (écoles) + 1 collège	2019-2020	10 écoles engagées chaque année		Label E3D niveau 1 : par le collège Val			

										de Soulevre de Bény				
		C2.2	s'appuyer sur des événements et manifestations pour développer l'éco-responsabilité de la population	Nombre d'évènements organisés sur le territoire			10 formations / évènements		1	1	1	100%	Conforme aux objectifs	
		C2.3	intégrer dans l'offre culturelle "spectacle vivant" et cinématographique des représentations sur la transition énergétique	nombre de spectacles ou films en lien avec la Transition énergétique et le DD			2/an		0	2	2	67%	Conforme aux objectifs	
		C2.4	Participer à des événements régionaux et nationaux liés au développement durable et à la transition énergétique	nombre d'évènements organisés portant sur des thématiques du PCAET			3/an		1	2	2	83%	Conforme aux objectifs	
C3	Favoriser et accompagner le changement des comportements, pour plus de sobriété et une consommation écoresponsable	C3.1	Organiser un Défi Familles à Alimentation Positive (visée grand public)	nombre de familles sensibilisées/an			à définir lors de la préparation du DFAP		0	1	0	0%	Non engagée	
		C3.2	Organiser une opération Docteur Watt (2 sessions) dans chacun des pôles de proximité	nombre de familles sensibilisées/an			50 familles (5 "groupes")		0	0	0	0%	Non engagée	
		C3.3	Valoriser et faire connaître les initiatives locales	nombre d'initiatives locales mises en valeur						0	0	0	0%	Non engagée
		C3.4	Informer et conseiller les habitants sur le potentiel solaire de leur habitation, grâce à la mise à disposition d'un cadastre solaire et d'un accompagnement personnalisé	nombre de porteurs de projets accompagnés		2020	17			7	11	32	83%	Conforme aux objectifs
				puissance photovoltaïque totale installée en résidentiel	275 sites <36 kWc pour une production de 1012 MWh		2017	+ 255 kWc/an, soit 85 nouvelles installations individuelles de 3kWc/an produisant au total +240 MWh/an	320 sites de prod < 36HTA					
					nombre de logements équipés en solaire thermique			40 nouvelles installations/an dans des maisons individuelles 50 nouveaux logements/an alimentés par des installations collectives						
C3.5	Développer des projets ENR citoyens et/ou participatifs	nombre de projets réalisés	0	2019	5 projets			0	0	0	0%	Non engagée		
C4	Etre exemplaire en matière d'éco-responsabilité	C4.1	être exemplaire dans le fonctionnement en interne	Nombre de démarches lancées	0	2019	6 réunions en 2022 (mise en place) et 2/an après ou par ex 2 collectivités engagées dans un Smé						Problème indicateur	
		C4.2	Introduire la performance environnementale dans les critères des marchés publics ("commande durable")	nombre de marchés publics avec critères environnementaux			combien de marchés lancés chaque année? Quel objectif?						Conforme aux objectifs	
		C4.3	Instaurer des clauses environnementales et sociales, et des marchés réservés, dans les marchés publics	nombre d'heures d'insertion dans les marchés publics		2019	définir un obj proportionnellement à l'état initial 2019						Problème indicateur	

		C4.3	Instaurer des clauses environnementales et sociales, et des marchés réservés, dans les marchés publics	nombre de marchés réservés		2019	définir un obj proportionnellement à l'état initial 2019					Problème indicateur
--	--	------	--	----------------------------	--	------	--	--	--	--	--	---------------------

## Déchets

D1	Mettre en œuvre une politique de prévention des déchets	D1.1	Mettre en œuvre le Contrat d'Objectifs Déchets Economie Circulaire (CODEC)	Tonnes de déchets enfouis	36394 tonnes	2018	• -30% de déchets enfouis entre 2018 et 2020 (pour le secteur du SEROC)	26 684 tonnes			100%	Action finalisée	
				Taux de valorisation des déchets non dangereux et non inertes	52,8% : 47 703 tonnes	2018	taux de valorisation de +12% des déchets non dangereux et non inertes entre 2016 et 2020 (pour le secteur SEROC)	57 % des déchets non dangereux non inertes sont valorisés			100%		
				Nombre d'entreprises engagées dans des opérations d'économie circulaire	1 (Guy Degrenne)	2017	5 entreprises sur le territoire du SEROC	4 entreprises engagées dans la démarche via le SEROC. 3 synergies grâce à EIT de l'IVN			100%		
		D1.2	Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les écoles, collèges et lycées	nombre d'établissements scolaires impliqués	3 lycées (Marie Curie, Les Champs de Tracy, Jean Mermoz)	2017	indicateur du PAT	3	3 établissements (école de Béný + collège de Béný + Ecole Pierre Mendès France)	3	100%	Conforme aux objectifs	
		D1.3	Expérimenter le compostage et le déchiquetage des branchages à domicile et en déchetterie	nombre de foyers bénéficiant subvention achat	0	2020	10 broyeurs suventionnés / an	Dispositif non existant	9 subventions			Conforme aux objectifs	
				nombre de foyers bénéficiant subvention location	0	2020	20 chantiers /an	Dispositif non existant	19 foyers			Conforme aux objectifs	
		D1.4	Améliorer la qualité gustative de l'eau du robinet et communiquer pour réduire la consommation de bouteilles plastiques	Opérations de communication réalisées			2 opérations de communication par an ?	0	0	0	0%	Non engagée	
		D1.5	Mettre en œuvre le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)	nombre de composteurs distribués à domicile	78 en MI + 1 en collectif	2017	100 composteurs /an	+ 66 composteurs : SEROC (Souleuvre et Noues de Sienna uniquement) Distribués en régie : Vire Normandie : 58 composteurs SIRTOM :	SEROC (Vire + Souleuvre + Saint Sever) :				Conforme aux objectifs
				part du territoire couvert par un PLPDMA	100%	2019	maintenir à 100%	100%	100%	100%	100%	100%	Conforme aux objectifs
		D2	Améliorer l'efficacité de la collecte et du tri	D2.1	Etudier la structuration de la compétence déchets/déchèteries	part du territoire où la collecte des déchets est en régie intercommunale	prestataires privés + régie à Vire Normandie + SIRTOM '=1/5	2017	100% en 2025	3/5	3/5	3/5	3/5
Part de déchèteries gérées par l'IVN	Déchèterie de Canvie (Vire Normandie) + Le Tourneur gérée par l'IVN 2 déchèteries					2017	Gestion des 5 déchèteries assurée par l'IVN	2/5	3/5	3/5		Conforme aux objectifs	
Harmoniser le mode de financement du service	2 modes de financement					2020	1 seul mode de financement en 2024	2 modes de financement	2 modes de financement	2 modes de financements		En cours	
D2.2	Expérimenter la collecte séparative des biodéchets en centres-villes et centres-bourgs			• tonnes de biodéchets collectées (part fermentescible des OMr)	Attente lancement	2020	15 tonnes année de lancement puis 25 tonnes en 2026	pas d'action				Non engagée	

		D2.3	Déployer des ambassadeurs de tri en service civique	Nombre d'ambassadeurs du tri en service civique	0	2020	1 ambassadeur du tri / an	0	0	0	0%	Non engagée
		D2.4	Construire une nouvelle déchèterie au sein du pôle environnement à Vire Normandie	Construire une nouvelle déchèterie au sein du pôle environnement à Vire Normandie			Réalisation du projet	0	0			En cours
		D2.5	Créer une unité de transfert des déchets au sein du pôle environnement à Vire Normandie	Créer une unité de transfert des déchets au sein du pôle environnement à Vire Normandie			Réalisation du projet	0	0			En cours
		D2.6	Mettre en place le tri sélectif des déchets dans les marchés hebdomadaires	Part des marchés hebdomadaires qui ont des bacs de tri sélectifs des recyclables secs	100%	2020	100% d'ici 2025					Conforme aux objectifs
				Part des marchés hebdomadaires qui ont des bacs de tri sélectifs des biodéchets	0%	2020	50% d'ici 2025					
		D2.7	Organiser la gestion environnementale des déchets de chantier (dans le cas de régies communales)	quantité d'autres déchets traités (en t/an)	0,65 tonnes	2019	Stabiliser quantité de déchets traités					Conforme aux objectifs
				quantité d'amiante mis en déchetterie (en t/an)	6,74 Tonnes	2019	Stabiliser quantité de déchets traités					
		D2.8	Permettre aux clients de laisser le suremballage sur place et développer la consigne	Nb de magasins disposant d'un stand / tri sensibilisation / pancarte de sensibilisation et un bac de dépôt								Problème indicateur
				Nombre de magasins proposant la consigne pour leurs contenants								
		D2.9	Mettre en place l'extension des consignes de tri	Mettre en place l'extension des consignes de tri	Une partie du territoire de l'IVN (SIRTOM) est concernée par l'extension des consignes de tri (calculer le % en pôle de proximité = 2/5)	2019	100% pour octobre 2020	Depuis octobre 2020 : 100% du territoire couvert	Depuis octobre 2020 : 100% du territoire couvert			Action finalisée
D3	Valoriser les déchets résiduels et les biodéchets	D3.1	Poursuivre la réflexion pour le traitement des ordures ménagères résiduelles et des refus de tri	réalisation de l'étude			100% de réalisation de l'étude					Non engagée
		D3.2	Créer une plate-forme de compostage au sein du pôle environnement	nb de plateforme de compostage sur le territoire	Une plateforme de compostage est actuellement opérationnelle sur la déchèterie de Canvie (Vire)	2020	au moins 1 sur le territoire		Abandon du projet pour la plateforme du SEROC			Non engagée
		D3.3	Approvisionner l'usine de méthanisation d'Agrigaz avec les tontes « propres »	Tonnes de pelouses valorisées	0	2020	Réalisation de l'action avant 2026	0	0			En cours
		D3.4	Privilégier des modes et des sites de traitement des déchets incluant une valorisation énergétique	part des déchets valorisés énergétiquement	5,5% de valorisation énergétique 34% de valorisation énergétique	2018 2018	Augmenter de 12 % le taux de valorisation des déchets non dangereux et non inertes en 2020 sur la base de 2016	5% de valorisation énergétique 34% de valorisation énergétique				En cours

## Habitat

H1	Planifier la politique de l'habitat	H1.1	Etudier la prise de compétence Habitat sur l'ensemble du territoire	Lancement d'une étude pour la prise de compétence Habitat sur l'ensemble du territoire	Pas d'étude	2019	étude réalisée avant 2023						Conforme aux objectifs	
		H1.2	Mener une étude pré-opérationnelle pour définir le dispositif de rénovation de l'habitat le plus adapté (lié à une prise de compétence Habitat globale)	Lancement de l'étude	Pas d'étude	2020	étude réalisée avant 2025							Conforme aux objectifs
		H1.3	Réaliser un Programme Local de l'Habitat (PLH)	Réalisation d'un PLH	Pas de compétence Habitat pour l'EPCI	2020	étude réalisée avant 2025							Non engagée
H2	Construire et rénover des logements sains	H2.1	Accompagner la mise en valeur de l'éco-construction	• nombre d'événements/participants ou signature d'une convention?									Non engagée	
		H2.2	Tuteur Habitat	• nombre de foyers accompagnés	11 foyers accompagnés	2019	30 foyers accompagnés / an							Problème indicateur
		H2.3	Bocage Rénov'	• nombre de chantiers accompagnés	5 chantiers	2020	5 chantiers accompagnés par an							Problème indicateur
		H2.3	Bocage Rénov'	Nombre d'adhérents CIER	50 adhérents	2020	50 adhérents / an							Problème indicateur
		H2.4	Informier sur la nécessité de bien ventiler les logements	Nombre d'information de communication				3 communications / an						
H3	Animer et accompagner une rénovation énergétique performante de l'habitat, pour des rénovations qui soient BBC compatibles	H3.1	Déployer une animation territoriale de l'Espace Info Energie	• nombre de permanences (en jours/an)	0	2019	5 permanences/mois	5 permanences /mois ; soit 3 jours. Permanences téléphoniques pendant le confinement	5 permanences / mois ; soit 3 jours / mois			100%	Conforme aux objectifs	
				• nombre de demandes à l'échelle du territoire	190	2019	200 demandes à l'échelle du territoire / an	244	200	290	122%	Conforme aux objectifs		
		H3.2	Encourager la rénovation des copropriétés Mettre en œuvre un POPAC	• nombre de copropriétés accompagnées	134 copropriétés diagnostiquées	2019				OPAH-RU				Action finalisée
		H3.3	Signer la charte Chèque éco-énergie et étudier l'abondement des aides du chèque éco-énergie de niveau 1	signature de la convention SARE régionale	0	2020	signée en 2021	Espace Info > Energie	Adhésion à l'espace conseil FAIRE régional -> chèque éco énergie					Conforme aux objectifs
				Montant des chèques éco énergie perçus sur le territoire	33 000,00 €	2020		33 200 €	28 000 €	58 500 €	109%	Conforme aux objectifs		
		H3.4	Informier les entreprises du bâtiment sur les rénovations qualitatives et les reconnaissances régionales du chèque éco-énergie (rénovateur BBC, auditeurs, certification RGE)	nombre de réunions d'information	1	2019	1 réunion / an	0	1	0	33%		En cours	
		H3.5	Communiquer vers les habitants sur la qualification QUALIBAT et RGE	Nombre d'information de communication	0	2020	1 article/an	0	0	0	0%		Non engagée	
		H3.6	Lutter contre la précarité énergétique	Bilanlogements OPAH RU Vire Normandie propriétaires occupants ANAH				Reprise des objectifs des OPAH	8	9	6	105%	Conforme aux objectifs	
				Bilan logements OPAH RU Vire Normandie propriétaires bailleurs ANAH				Reprise des objectifs des OPAH	8	20	15	96%	Conforme aux objectifs	
				Montant Habiter Mieux OPAH et OPAH RU				Reprise des objectifs des OPAH	42 180,00 €	76 426,00€	57 015,00€		Conforme aux objectifs	
				• nombre de bénéficiaires de l'aide Habiter Mieux OPAH + OPAH RU	59	2016	faire le cumul des objectifs des protocoles HM et des OPAH	21	34	30	53%	En cours		
		• nombre et part des chèques énergie émis réellement utilisés									Problème indicateur			
H3.7	Encourager la rénovation de l'habitat privé grâce à un bureau logement	• nombre de permanences /an	30 permanences/an	2019	20 permanences /an jusqu'en 2025 (en réalisé : 20 en 2019 et 6 en 2020)	Plus de permanences à Vadallière	Plus de permanences à Valdallière					Action finalisée		

				• nombre de logements communaux rénovés "moyen"	129 logements communaux ou équivalent identifiés dans le DEI	2018	22 d'ici 2026?						Problème indicateur
				• nombre de logements communaux rénovés en BBC	129 logements communaux ou équivalent identifiés dans le DEI	2018	10 d'ici 2026?						Problème indicateur
				• nombre de logements HLM rénovés "moyen"			70 logements HLM en rénovation d'un niveau moyen/an						Problème indicateur
				• nombre de logements HLM rénovés en BBC			78 logements HLM en rénovation d'un niveau BBC/an						Problème indicateur

## Bâtiments publics

B1	améliorer la connaissance et la gestion des consommations d'énergie et d'eau	B1.1	Identifier les bâtiments les plus consommateurs et suivre les consommations d'eau et d'énergie	• nombre de bâtiments suivis par un CEP de niveau 1	81 bâtiments suivis : 5 communes en CEP, pour 66 bâtiments suivis + 15 bâtiments en option DEI	2019	+5bâtiments /an				97		Conforme aux objectifs	
				• nombre de batiments suivis par le SDEC ENERGIE en niveau 2	0	2020	5/an				3		Conforme aux objectifs	
B2	Rénover les bâtiments les plus énergivores de manière performante en systématisant l'étude de scénarios de rénovation "BBC" et "BBC compatibles"	B2.1	Réaliser des travaux de rénovation et d'amélioration thermique	• nombre d'établissements scolaires rénovés "moyen"	46 lieux d'enseignements recensés dans le DEI	2018	1 rénovation /an						Problème indicateur	
				• nombre d'établissements scolaires rénovés en BBC	46 lieux d'enseignements recensés dans le DEI	2018	8 rénovations d'ici 2025 (1 à 2 réno/an)					Problème indicateur		
				• nombre d'autres bâtiments publics locaux rénovés "moyen"	403 bâtiments recensés dans le DEI	2018	12 rénovations d'un niveau moyen/an					Problème indicateur		
				nombre d'autres bâtiments publics locaux rénovés en BBC	403 bâtiments recensés dans le DEI	2018	5 rénovations d'un niveau BBC/an					Problème indicateur		
B3	limiter l'impact GES des bâtiments publics et améliorer la qualité de l'air intérieur	B3.1	Être exemplaire sur la construction de bâtiments publics neufs et la rénovation	nb bâtiments construits ou rénovés avec un label ou équivalent			1/an			2			En cours	
		B3.2	Substituer les chaudières fioul dans le cadre de renouvellements	• nombre de chaudières fioul substituées/an				28/an	1	2	0		En cours	
		B3.3	Effectuer des diagnostics de qualité de l'air intérieur dans les établissements accueillant des enfants et mettre en œuvre les préconisations	• nombre de diagnostics de qualité de l'air réalisés				46 diagnostics d'ici 2023 (voire +)						En cours
		B3.4	Aménager et rénover les bâtiments publics, et principalement les écoles, avec des matériaux à faibles émissions de polluants atmosphériques	nb de réunions de sensibilisation (des personnels des communes)				5 sur les 6 ans (une dans chaque pôle)	0	0				Non engagée
B4	Augmenter la part d'énergies renouvelables dans les bâtiments publics	B4.1	Etudier et mettre en place des installations solaires, développer l'autoconsommation	• puissance installée en photovoltaïque sur des bâtiments publics	44 kWc (sdf Ste-Marie-Laumont et salle Dumont d'Urville à Condé)	2018	+120 kWc/an d'installations collectives	0		30 000 kWh			En cours	
		B4.2	Etudier l'achat d'électricité verte "haute valeur environnementale"	• puissance souscrite totale en électricité verte	1 point de livraison à Valdallière : 66 kva	2019	7*6 = 42 kVA d'ici 2026	2 points de livraison		2 points de livraison	0		En cours	
		B4.3	Comparer différents modes de chauffage en intégrant des solutions d'énergies renouvelables	nb d'étude de changement de chaudière				5/an	4	4	4	80%	Conforme aux objectifs	
		B4.4	Construire de nouvelles chaufferies bois énergie	• puissance installée en bois énergie	4133 kW	2018	l'équivalent de 100 kW supplémentaires /an	0		150 kWh /an	90 kW/an	80%	En cours	

## Réseaux publics

R2	Economiser l'eau et optimiser l'efficacité énergétique des installations d'eau potable et d'assainissement	R2.1	Conduire des études de transfert de compétence (eau potable/assainissement) intégrant une phase de diagnostic	Conduire une étude de transfert de la compétence	Pas d'étude	2019	Etude de transfert réalisée avant 2025	0	0	0	0%	Non engagée	
		R2.2	Réaliser des diagnostics des réseaux d'eau potable et investir sur les réseaux d'eau afin de limiter les fuites.	• rendement moyen des réseaux d'eau (pondéré par km de réseaux ou par hab entre le différents syndicats d'eau)	SIVOM DE St Sever : 79,30% SYNDICAT Les Bruyères : 83,50% SEA-VN : 81% SIAEP Clécy-Druance : 86,70%		2018	Continuer de progresser sur le rendement moyen des réseaux d'eau					Conforme aux objectifs
		R2.3	Organiser des classes d'eau pour informer et sensibiliser les élus	• nombre d'élus participants		0	2020	Au moins la moitié des membres de la commissions Cycle de l'eau et TE pour 2023 (= xxélus)	0	20	0		Conforme aux objectifs
		R2.4	Porter attention aux autorisations de forage	nb réunions d'information sur la gestion de l'eau et des forages				5 réunions d'ici 2025	0	0	0	0%	Non engagée
		R2.5	Communiquer vers la population et les entreprises pour économiser l'eau	Nombre d'actions de communication réalisées				2 actions de communication / an	0	0	0	0%	Non engagée
		R2.6	Réaliser un schéma directeur "Assainissement" et "pluvial"	Réalisation d'un schéma directeur		0	2019	Réalisation du schéma directeur avant 2022		1		100%	Action finalisée
R3	Valoriser les installations de gestion de l'eau par de la production d'énergie renouvelable	R3.1	Etudier la faisabilité de valoriser les boues de la station d'épuration de Vire Normandie par méthanisation	Lancement de l'étude	0	2019	Lancement de l'étude avant 2022	0	0	0	0%	Non engagée	
		R3.2	Réaliser une étude de faisabilité pour la valorisation hydroélectrique des barrages du Gast et de la Dathée	Nb d'études réalisées	0	2019	2 avant 2025					Non engagée	
		R3.3	Construire des installations photovoltaïques avec autoconsommation sur les sites de production d'eau potable	Nb d'études de faisabilité d'installations PV	0	2020	réaliser 6 études PV (= potentiel identifié dans le DEI) d'ici 2025	0	0	1	33%	En cours	
R4	Organiser la prospective d'investissement sur les réseaux	R4.1	Répondre de manière coordonnée aux nouveaux besoins d'injection et de soutirage	nb de rdv SDEC/IVN par an	1	2020	1/an					Conforme aux objectifs	
		R4.2	Limiter la vulnérabilité des postes HTA/BT situés en zones inondables, en particulier sur le périmètre du PPRI du Noireau et de la Vère	Nombre de solutions techniques mises en place	0	2019	Mise en sécurité de tous les postes d'ici à 2026					Conforme aux objectifs	
R5	Optimiser et densifier les réseaux publics de distribution de chaleur	R5.1	Réaliser et mettre en œuvre un schéma directeur des réseaux de chaleur	Conduire l'étude / schéma directeur des réseaux de chaleur	0	2018	Réalisation du schéma directeur avant 2022	1			100%	Action finalisée	
		R5.2	Créer de nouveaux réseaux de chaleur bois énergie	• puissance supplémentaire installée en réseau de chaleur (en kW)	0	2019	l'équivalent d'une puissance supplémentaire de 3MW sur 10 ans (soit 300kW/an)					En cours	

## Mobilité

M1	Organiser les mobilités sur le territoire	M1.1	Etudier la prise de compétence mobilité et réaliser un plan global de mobilité / schéma directeur des déplacements	Etudier la prise de compétence mobilité	0	2019	Décision à prendre avant le 31mars 2021		1		100%	En cours
		M1.2	Améliorer l'offre de transport (TER, bus verts et taxi bus)	• nombre d'usagers en gare de Vire	71 071	2018	71 100/an	50 430	57 098	92 269		Conforme aux objectifs
				• nombre d'usagers du réseau bus NOMAD								
			• nombre d'usagers du réseau taxi-bus NOMAD				Stabiliser le nombre d'usagers					Problème indicateur

		M1.3	Réaliser des études stratégiques de mobilité et de circulation	schéma directeur de la politique cyclable	0	2018	obj = schéma terminé en 2020. finira en 2021		1	0	50%	En cours	
M2	Accompagner l'intermodalité et les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle sur le territoire	M2.1	Aménager une plate-forme multimodale et une Maison de la mobilité du Bocage, place de la gare à Vire Normandie	Aménagement de la plateforme multimodale	0	2020	Réalisation de la plate-forme d'ici 2026	0	0	0	0%	En cours	
		M2.2	Poursuivre et développer des systèmes d'autopartage de véhicules électriques	nombre de véhicules en autopartage disponibles sur le territoire intercommunal	7	2020	10 en 2026	7	7	7	100%	Conforme aux objectifs	
		M2.3	Améliorer et développer le service de location de Vélo à Assistance Electrique	nb de VAE en location disponibles /an	30 à Vire Normandie (nouvelle flotte)	2020	Stabiliser le nombre de vélo	30	30	30	100%	Conforme aux objectifs	
		M2.4	Communiquer pour encourager l'écomobilité	• Nombre de contacts (appels téléphoniques, rendez-vous physique, etc.) à l'espace mobilité							1		En cours
				• Nombre d'actions de communication			3 communications / an à partir de 2023						En cours
		M2.5	Compléter localement l'offre régionale (bus urbain à Vire, transports à la demande, Solidarité transport, rézo pouce...)	• nombre de nouveaux services de transports en commun et covoiturage	Bus Urbain à Vire Normandie, transports à la demande sur Condé, Solidarité transport à Noues de Sienne et Souleuvre en Bocage	2019	4 nouveaux services d'ici 2026	0	0	1	56%	En cours	
		M2.6	Sensibiliser les principaux générateurs de déplacements (les entreprises, services publics...) dans les plans de mobilité pour les entreprises et leurs salariés	Nombre d'entreprises engagées dans l'expérimentation MobiPro		janv-20	14 entreprises pour l'expérimentation pour 2021	0	14				En cours
M3	Promouvoir la mobilité durable en interne	M3.1	sensibiliser et former les agents	• nombre d'agents formés à l'écoconduite			à définir selon état initial	0	0	0	0%	Non engagée	
				nombre de collectivités qui appliquent l'indemnité vélo	0	2019	6 collectivités au bout de 6ans	0	0	0	0%	Non engagée	
		M3.2	Investir pour réduire les besoins de mobilité des salariés et moderniser les flottes de véhicules	• part des véhicules à faible impact environnemental dans les flottes	259 véhicules sur le territoire dont 47% ont plus de 10 ans	2017 (DEI)	mini = 36 d'ici 2026					En cours	
M4	Réguler le trafic et aménager l'espace public pour limiter l'usage de la voiture individuelle et encourager une circulation piétonne et cyclable en toute sécurité	M4.1	Réaménager et restructurer les bourgs et les espaces publics afin de créer des zones de circulation apaisées et développer les circulations douces	• nombre de zones 20	0	2019	1 d'ici 2026					Non engagée	
		M4.2	Aménager des aires ou points de rencontres pour le covoiturage	• nombre d'aires de covoiturage créées	4	2018	en fonction schéma des déplacements		1			En cours	
		M4.3	Aménager des liaisons cyclables	taux de couverture du territoire par une étude pour dev les pistes cyclables (en %)	17,60%	2021	100% d'ici 2023	17,60%	17,60%	17,60%	39%	En cours	
M5	Limiter les besoins de mobilité	M5.1	Aménagement et création de services publics de proximité	nb de services publics et services de proximité psla + autres? préciser l'intitulé selon le commentaire	MSAP : ... Point info 14 : est-ce qu'o es compte? +PSLA de Condé	2019	Que mettre dans les services publics ? Etablir une liste ?					Problème indicateur	
		M5.2	Développement de services numériques	déployer la dématérialisation des services instructeurs d'urbanisme + un autre service à dématérialiser?								Problème indicateur	
		M5.3	Favoriser le télétravail	Nombre d'espaces de télétravail/coworking	1	2020	5 d'ici 2026	1	2			En cours	

				Maillage du territoire en fibre	Pas de données	2018	70% d'ici 2026			88,10%	100%		Conforme aux objectifs	
		M5.4	Accompagner les échanges parcellaires entre agriculteurs	• nombre d'agriculteurs bénéficiant d'un accompagnement	4 agriculteurs de Valdallière	2015	16 agriculteurs d'ici 2026					Cette action se réalise à la marge	Problème indicateur	
		M5.4		• nombre d'ha de parcelles échangés	40 ha	2015	160 ha d'ici 2026					Cette action se réalise à la marge / pas de suivi des échanges		
M6	Favoriser l'électromobilité et les carburants alternatifs	M6.1	Mettre en place une station GNV	• nombre de station GNV installée	0	2020	1 station						En cours	
		M6.2	Communiquer sur les bornes électriques actuelles	énergie consommée sur les bornes	4533 kWh	2017	+10%/an		13125	25987		40813		Conforme aux objectifs
				• nombre de recharges sur le territoire	868	2017	+10%/an		21381	46323		69980		Conforme aux objectifs

## Entreprises

E1	Maintenir un tissu commercial dynamique à moindre impact énergie/climat dans les centre-ville et les centre-bourg	E1.1	Soutenir la mise en réseau et une dynamique commerciale équilibrée	Mise en place d'un observatoire du commerce pour l'Intercom	0	2020		Oui, réalisé	Ajout artisanat				Conforme aux objectifs	
				Animer la dynamique commerciale du territoire : • équilibrent ETP	0	2021	Pérenniser le poste de manager du commerce	0	1	1		En cours		
				Nombre de démarche encourageant l'attractivité du commerce	0	2020	1 démarche	0	1		En cours			
		E1.2	Soutenir le développement de la monnaie locale citoyenne normande, le Rollon	nb d'entreprises (du territoire qui adhèrent à la démarche et acceptent le paiement en rollons)	120	2020	10 % chaque année						Problème indicateur	
E2	Accompagner l'innovation pour réduire l'impact environnemental des industries	E2.1	Aménager les zones d'activité de manière à encourager la biodiversité	Nombre de zones d'activité aménagées de manière à encourager la biodiversité	1	2020	PIPA 2 : aménagée de manière à encourager la biodiversité						En cours	
				• nombre de réunions sur la démarche EIT	4 ateliers	2019-2020	Changer le nom de la sous-action -> Initier une démarche d'écologie industrielle et territoriale (supprimer le suite)					Conforme aux objectifs		
		E2.2	Initier une démarche d'écologie industrielle territoriale : accompagner les entreprises et les encourager dans l'économie circulaire	• nombre de réunions sur la démarche EIT sur la thématique de la mobilité	0	2020		0						En cours
				• nombre d'entreprises associées / participantes	18 entreprises	2019-2020	Pérenniser la démarche	0						Conforme aux objectifs
E3	Engager les entreprises dans la production et l'utilisation d'énergies renouvelables	E3.1	Mobiliser des investissements dans des projets de toitures ou ombrières photovoltaïques	nb d'entreprises sensibilisées au photovoltaïque (auto-conso ou vente)	0	2018	5/an		3				En cours	
		E3.2	Etudier la faisabilité de nouveaux réseaux de chaleur qui valorisent la chaleur fatale des industries	nombre de nouvelles études	2 (celle d'Agrigaz avec Normandie + Papillonière sur PIPA)	2018	2 ZA à étudier pour 2023		0	0	0		Non engagée	

		E3.3	Créer un réseau de chaleur valorisant la chaleur fatale	• quantité d'énergie valorisée	0	2018	substitution d'énergie pour 4 GWh/an	Active depuis 2019	Active depuis 2019			Conforme aux objectifs
--	--	------	---	--------------------------------	---	------	--------------------------------------	--------------------	--------------------	--	--	------------------------

## Agriculture et Environnement

AE1	Produire et consommer localement des énergies renouvelables en milieu rural	AE1.1	Construire des installations solaires (thermiques et photovoltaïques)	Production d'énergie renouvelable supplémentaire installée (en kWc/an)	705 kWc	2017	l'équivalent de 375 kWc /an supplémentaires				Pas de données spécifiques pour les installations agricoles	Problème indicateur
		AE1.2	Accompagner les agriculteurs pour l'approvisionnement ou la création d'installations de méthanisation	nb d' installation de méthanisation à la ferme en fonctionnement	4 unités en fonctionnement pour un total de 553 kW en cogénération	2019	5 en 2020, 6 en 2021, ...10 en 2025	7	7	7		En cours
		AE1.3	Réaliser une unité de méthanisation territoriale avec injection du biométhane dans le réseau de distribution gaz à Vire Normandie	nb d' installation de méthanisation territoriale/collective en fonctionnement	0	2019	1 en 2020 (Agrigaz), 2 en 2025 (une nouvelle)	1	1	1	100%	Conforme aux objectifs
											64%	En cours
		AE1.4	Créer de nouvelles chaufferies bois énergie	nb de chaudières bois supplémentaires /an	4 chaufferie Bois déchiquité (= env 200kW en tout) et >300 kW en bois bûche sur le territoire	2019	4 supplémentaires d'ici 2023 et 8 supplémentaires d'ici 2026			1	Cette action concerne les chaufferies bois installées dans les installations agricoles : connaissance de la CUMA d'une nouvelle chaufferie bois + 40kW sur Noues de Sienne	En cours
AE2	Elaborer et mettre en œuvre un projet alimentaire territorial (PAT)	AE2.1	Elaborer l'état des lieux et construire une stratégie et un plan d'actions	Réalisation du PAT	0	2019	Adoption du PAT d'ici à 2021	0	1	100%	Action finalisée	
		AE2.2	Mettre en oeuvre, suivre et évaluer le PAT	nombre de COPIIL de suivi	0	2019	2 / an à partir de 2021				Action finalisée	
		AE2.3	Accompagner les démarches de circuits courts et créer des conditions favorables à leur développement	% de producteurs locaux vendant leur production dans le territoire	Données diagnostic PAT	2020	Données diagnostic PAT				La mise en œuvre des actions du PAT sont en cours de réalisation. L'embauche d'une chargée de mission PAAT est prévue pour l'année 2023.	En cours
												En cours
AE2.4	Intégrer des produits locaux dans les menus de la restauration scolaire	• Part de produits locaux dans la restauration collective publique (%)	Données diagnostic PAT		en fonction du PAT					En cours		
AE3	Soutenir l'exploitation et l'entretien durable des	AE3.1	Généraliser les animations locales en faveur de la plantation des haies.	part du territoire couvert par une animation en faveur de la plantation des haies	48,40%	2019	100% d'ici à 2026	Soulevre et Valdallière porté par les communes : 48,4% du territoire	48,45%	51,37%	Conforme aux objectifs	

	forêts, des espaces boisés et du bocage			• linéaire de bocage replanté par an	12 à 15 km en moyenne/an	2010-2019	25 km/an de haies replantées, en moyenne	8 km Valdallière pour saison 2019-2020 Souleuvre : 3km pour saison 2019-2020 TOTAL : 11 km	8,9km sur Valdallière 6 km sur Souleuvre en Boc. TOTAL : 14,9 km	12 km sur Valdallière 6 km sur Souleuvre en B TOTAL : 18 km	59%	En cours	
		AE3.2	Approvisionner les chaufferies bois du territoire (actuelles et futures) avec du bois local géré durablement	/tonnes de bois déchiqueté locaux consommés	200T (Valdallière)	2019	400T en 2021, 1000T en 2026?	100% à Valdallière 100% pour la chaufferie vois des espaces verts de Vire 95% pour la chaufferie de la piscine de Vire	100% à Valdallière 100% pour la chaufferie vois des espaces verts de Vire 95% pour la chaufferie de la piscine de Vire	100% à Valdallière 100% pour la chaufferie vois des espaces verts de Vire 95% pour la chaufferie de la piscine de Vire	98,30%	En cours	
		AE3.3	Généraliser les études de gisement bois bocager sur tout le territoire de l'Intercom	part du territoire couvert par une étude de gisement bois énergie bocager		2018	100% en 2026	20%	20%	20%	20%	Non engagée	
		AE3.4	Développer la plate-forme de stockage, conditionnement et commercialisation de bois énergie	• quantité de bois déchiqueté commercialisé/an • quantité de granulé commercialisé/an • quantité de bois déchiqueté commercialisé/an									Problème indicateur
AE4	Préserver la biodiversité dans les zones urbanisées	AE4.1	Mettre en place des actions de préservation de la biodiversité	part du territoire labellisé "engagé pour la nature"	0	2019	100% d'ici 2026?	0	0	0	0%	Non engagée	
				Nombre de projets/ actions	17	2019	+10% chaque année		17	17		En cours	
		AE4.2	Gérer les espaces verts de manière éco-responsable et qui favorise le lien social	• nombre de communes zéro phyto	6 (toute l'ancienne CDC Condé en niveau 3 de la charte FREDON)	2019	17 communes d'ici 2026	0	0	0	0%	Non engagée	
AE5	Garantir le respect des espaces naturels et de la biodiversité et œuvrer pour l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau	AE5.1	Etudier et élaborer un plan d'actions pour la trame verte et bleue (TVB)	écriture du plan d'action de la TVB		2019	délibération du CC d'ici 2022	0	0	1	100%	Conforme aux objectifs	
				Nombre de réunion du COPIL TVB	1 : lancement	2019	3/an	4	7	0	100%	Action finalisée	
		AE5.2	Investir en faveur de la restauration de la TVB	Budget intercommunal de mise en œuvre du plan d'actions (euros/an)	0	2020	Mettre en œuvre le plan d'actions de la TVB : devra être défini en €			6000	100%	Conforme aux objectifs	
		AE5.3	Animer des groupes d'agriculteurs pour sensibiliser et échanger sur des pratiques éco-responsables sur l'ensemble du territoire intercommunal	Nombre d'agriculteurs participants au Groupe 30000	19	2016	Périnniser la démarche / stabiliser le nombre de participants	11					En cours
				• nombre de réunions d'information				11					
AE5.4	Accompagner les luttes collectives contre le frelon asiatique et les nuisibles aquatiques	part du territoire couvert par une convention pour les nids de frelon avec la FREDON	100%	2019	100% d'ici 2023	16	16	15	92%	Conforme aux objectifs			

		AE5.4	part du territoire couvert par une convention pour les nuisibles aquatiques avec la FREDON	Bassin de la Vire + Bassin de la Druance	2019	100% d'ici 2023	Convention FREDON élargie aux communes suivantes par délib du 30/01/2020	100	100	100%	Conforme aux objectifs
		AE5.5	Conduire des diagnostics d'érosion/ruissellement	• nombre de diagnostics réalisés	1 étude Valdallière : étude finie en 2018/2019	2019	pour le moment en pause : action non d'actualité	0	0	1	En cours
		AE5.6	conduire des programmes d'entretien et de restauration des cours d'eau, dont la restauration de la continuité écologique	• linéaire de cours d'eau restauré			restauration à 100% des cours d'eau	5,7 km		Vire Amont : 0,5km Vire moyenne-Soulevre : 19 km	Conforme aux objectifs
				nombre d'obstacles à la continuité écologique traités			1 obstacle par an en moyenne	1 obstacle par la fédération de pêche du Calvados	6 obstacles supprimés		
		AE5.7	Faire un suivi d'espèces sur les bassins Natura 2000 de la Druance et la Soulevre	nb d'espèces suivies /an sur les zones Natura 2000			3 suivis d'espèce / an	3	3	3	Conforme aux objectifs
		AE5.8	Obtenir et conserver la labellisation « Site rivières sauvages » pour la Soulevre	• Obtention du label Rivières sauvages			d'ici 2026	0	0	0	Non engagée

## ANNEXE 2 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUITE AU BILAN A MI-PAROURS

La réalisation du bilan à mi-parcours du Plan Climat Air Energie Territorial a mis en évidence de certains indicateurs de suivi des actions n'étaient pas adapté au suivi des actions. Ces indicateurs se retrouvent dans les tableaux mentionnés ci-dessous sous la dénomination « Problème indicateur ». Afin de fiabiliser le suivi des trois prochaines années du PCAET, le suivi de ces actions sera réalisé par les indicateurs suivants :

### Légende :

Indicateur problématique	Nouvel indicateur de suivi pour la période 2023-2026.
--------------------------	---

N° sous action	Sous action	indicateurs	état initial	Année de référence	Objectifs	Remarques
P1.5	Valoriser les travaux d'économie d'énergie par les CEE (certificats d'économie d'énergie)	Valorisation des CEE (kWhcumac valorisé/an)				L'ensemble des communes sollicite les CEE dans le cadre des rénovations de bâtiments publics. Aucun suivi n'est réalisé, ce sont parfois les maître d'ouvrage qui sollicitent les CEE pour les communes et EPCI. Cet indicateur est donc transformé en indiquant le nombre de collectivités sollicitant les CEE.
P1.5	Valoriser les travaux d'économie d'énergie par les CEE (certificats d'économie d'énergie)	nb de collectivités qui valorisent les CEE	l'ensemble des communes	2019	les 5 pôles de proximité	
P3.3	favoriser la présence de haies bocagères pour faire la transition entre les terres agricoles et les secteurs urbanisés	ml de haies replantées entre zones A et U ou AU				Des haies sont plantées chaque année sur plusieurs communes du territoire, dans le cadre de divers programmes. Cependant il est aujourd'hui impossible de suivre la plantation de haies spécifiques entre ces zones. Il est donc décidé d'intégrer cette action dans l'action AE3.1
C3.4	Informer et conseiller les habitants sur le potentiel solaire de leur habitation, grâce à la mise à disposition d'un cadastre solaire et d'un accompagnement personnalisé	puissance photovoltaïque totale installée en résidentiel	275 sites <36 kWc pour une production de 1012 MWh	2017	+ 255 kWc/an, soit 85 nouvelles installations individuelles de 3kWc/an produisant au total +240 MWh/an	L'installation de panneaux photovoltaïques en résidentiel est réelle et son développement est aussi observé sur le territoire de l'IVN. Cependant, nous ne pouvons suivre via un indicateur fiable le nombre d'installation spécifique au résidentiel. Afin d'estimer ces installations, nous nous appuyerons désormais sur l'Open Data d'Enedis et inscrirons le nombre d'installations de <36kWc par an.
		nombre de logements équipés en solaire thermique			40 nouvelles installations/an dans des maisons individuelles 50 nouveaux logements/an alimentés par des installations collectives	Cette action s'inscrit aussi dans le suivi du cadastre solaire : nous utiliserons donc aussi un indicateurs de prise de contact du service "cadastre solaire"
		énergie renouvelable produite via solaire thermique et photovoltaïque				Pour le bilan final du PCAET (2020-2026), une extraction issue des données du service Autorisation du Droit des Sols (ADS) sera réalisée. L'installation de panneaux solaires est soumis à déclaration.
		Nombre de prise de contact de particulier avec pour accompagnement avec le cadastre solaire	0	2019		

C4.1	être exemplaire dans le fonctionnement en interne	Nombre de démarches lancées / nombre de réunion groupe de travail	0	2019	6 réunions en 2022 (mise en place) et 2/an après ou par ex 2 collectivités engagées dans un Smé	Cette démarche est lancée mais pas directement via un groupe de travail spécifique à cette action. C'est une action qui s'inscrit notamment dans le COT et le PCAET.
C4.1	être exemplaire dans le fonctionnement en interne	Nombre de démarches lancées	0	2019	3 démarches / évènements par an	Il est décidé, pour la suite du suivi du PCAET, de suivre cet indicateur via le nombre de démarches / évènements internes lancés et non via le groupe de travail.
C4.3	Instaurer des clauses environnementales et sociales, et des marchés réservés, dans les marchés publics	nombre d'heures d'insertion dans les marchés publics		2019	définir un obj proportionnellement à l'état initial 2019	Cet indicateur n'est aujourd'hui pas suivi, la collectivité n'a notamment pas d'état 0, servant de comparaison. Un travail sur la commande publique est en cours
C4.3	Instaurer des clauses environnementales et sociales, et des marchés réservés, dans les marchés publics	nombre de marchés réservés		2019	définir un obj proportionnellement à l'état initial 2019	
D2.8	Permettre aux clients de laisser le suremballage sur place et développer la consigne	Nb de magasins disposant d'un stand / tri sensibilisation / pancarte de sensibilisation et un bac de dépôt				Cette action et ces indicateurs n'ont pas été mis en place et nous ne disposons pas d'état 0, de comparaison. Cette action pourra être mise en lien avec le Programme Alimentaire Territorial et la mise en place de la REOM-i
		Nombre de magasins proposant la consigne pour leurs contenants				
H2.2	Tuteur Habitat	• nombre de foyers accompagnés	11 foyers accompagnés	2019	30 foyers accompagnés / an	Les actions menées par le CIER, partenaire du PCAET restent à ce jour en suspens, il est décidé de supprimer ces actions du PCAET.
H2.3	Bocage Rénov'	• nombre de chantiers accompagnés	5 chantiers	2020	5 chantiers accompagnés par an	
		Nombre d'adhérents CIER	50 adhérents	2020	50 adhérents / an	
H3.6	Lutter contre la précarité énergétique	• nombre et part des chèques énergie émis réellement utilisés				Cette action dispose de plusieurs indicateurs mesurables annuellement. Seul cet indicateur pose problème dans son suivi. Il est donc supprimé. Nous nous appuierons désormais sur les dispositifs OPAH et PIG pour suivre cet indicateur
		nombre de foyers accompagnés dans le cadre des OPAH et PIG				
H3.8	Etre exemplaire pour les logements communaux et le parc social	• nombre de logements communaux rénovés "moyen"	129 logements communaux ou équivalent identifiés dans le DEI	2018	22 d'ici 2026?	Ces actions sont nécessaires et ambitieuses pour le PCAET. Elles sont un réel impact. Cependant les suivre annuellement est complexe. Un bilan d'avancé des 6 ans du PCAET sera demandé aux partenaires et financeurs (enquête communale, SDEC Energie, Préfecture (DETR) CD14... )
		• nombre de logements communaux rénovés en BBC	129 logements communaux ou équivalent identifiés dans le DEI	2018	10 d'ici 2026?	

		• nombre de logements HLM rénovés "moyen"			70 logements HLM en rénovation d'un niveau moyen/an	
		• nombre de logements HLM rénovés en BBC			78 logements HLM en rénovation d'un niveau BBC/an	

B2.1	Réaliser des travaux de rénovation et d'amélioration thermique	• nombre d'établissements scolaires rénovés "moyen"	46 lieux d'enseignements recensés dans le DEI	2018	1 rénovation /an	Ces actions sont nécessaires et ambitieuses pour le PCAET. Elles sont un réel impact. Cependant les suivre annuellement est complexe. Un bilan de ces actions sera demandé aux partenaires et porteurs de projet pour les 6 ans du PCAET.
		• nombre d'établissements scolaires rénovés en BBC	46 lieux d'enseignements recensés dans le DEI	2018	8 rénovations d'ici 2025 (1 à 2 réno/an)	
		• nombre d'autres bâtiments publics locaux rénovés "moyen"	403 bâtiments recensés dans le DEI	2018	12 rénovations d'un niveau moyen/an	
		nombre d'autres bâtiments publics locaux rénovés en BBC	403 bâtiments recensés dans le DEI	2018	5 rénovations d'un niveau BBC/an	
R1.1	Rénover les foyers lumineux énergivores / passer en LED	• part de points lumineux LED	1910 sur 9274 points lumineux, soit 21%	2017	45% d'ici à 2026	La disparité des acteurs et partenaires rend difficile le suivi de cet indicateur. Il sera intégré lors du bilan du PCAET.
M2.6	Compléter localement l'offre régionale (transport à la demande, rézo pouce)	• nombre d'utilisateurs du réseau bus NOMAD			Stabiliser le nombre d'utilisateurs	Au cours de cette première année de vie du PCAET, de nombreux changements ont été réalisés concernant la mobilité (suite à la loi LOM). Les indicateurs n'ont donc pas été suivis. De plus, ces indicateurs ne correspondent pas réellement à l'action de "développement de nouveaux services" il est donc proposé de suivre cette action avec ce nouvel indicateur :
		• nombre d'utilisateurs du réseau taxi-bus NOMAD			Stabiliser le nombre d'utilisateurs	
		nombre de nouveaux services de mobilité mis en place sur le territoire	0	2020	3 nouveaux services d'ici 2026	
M5.1	Aménagement et création de services publics de proximité	nombre de services publics et services de proximité psla + autres?	MSAP : ... Point info 14 ? +PSLA de Condé / Vire	2019		Que mettre dans les services publics ? Cet indicateur n'est pas clair. De nouveaux services de proximité se sont développés sur le territoire au cours des 3 années de vie du PCAET. Il est donc décidé de formaliser les services publics de proximité avec la liste suivante
		nombre de services publics de proximité '- Maison France Services '- PLSA / Maisons de Santé '- Espace numérique '- Dispositifs de Recueil	4 Maisons France Service 2 PSLA 1 Maison de Santé	2020		
M5.2	Développement de services numériques					Cette action manquait de détails lors de l'adoption du PCAET. Il est précisé que cette action s'appuiera sur le développement de services numériques dans les pôles de proximité : par exemple développement de téléconsultation dans les maisons de santé, développement des dispositifs de recueil...
	Développement de services numériques dans les pôles de proximité	nombre de nouveaux services numériques proposés dans les pôles de proximité	0	2019	3 nouveaux services d'ici 2026	
M5.4	Accompagner les échanges parcellaires entre agriculteurs	• nombre d'agriculteurs bénéficiant d'un accompagnement	4 agriculteurs de Valdallière	2015	16 agriculteurs d'ici 2026	Cette action est réalisée au fil de l'eau par la Chambre d'Agriculture. Il n'y a pas d'accompagnement formel ni de suivi du nombre de parcelles échangées. Cet indicateur pose problème dans son suivi annuel, il sera donc demandé lors du bilan des 6 années du PCAET, une estimation du nombre d'agriculteurs accompagnés et des kilomètres économisés.

E1.2	Soutenir le développement de la monnaie locale citoyenne normande, le Rollon	nb d'entreprises (du territoire qui adhèrent à la démarche et acceptent le paiement en rollons)	120	2020	10 % chaque année	Cette action est portée par la région Normandie et a connu des difficultés dans le démarrage de l'action. Face à l'incertitude de la pérennité de l'action il est décidé de prendre contact la Région pour connaître le futur de cette action.
AE1.1	Construire des installations solaires (thermiques et photovoltaïques)	Production d'énergie renouvelable supplémentaire installée (en kWc/an)	705 kWc	2017	l'équivalent de 375 kWc /an supplémentaires	Cette action est spécifique aux installations solaires sur les bâtiments agricoles. Cependant, aujourd'hui le manque de données nous empêche de savoir sur quel type de bâtiment sont installés les panneaux. Une valorisation des grosses installations solaires sera faite avec les données ENEDIS (installations de plus de 36kWc) mais sans possibilité de distinguer le porteur du projet (agriculteur ou industriel)
AE3.4	Développer la plate-forme de stockage, conditionnement et commercialisation de bois énergie	• quantité de bois déchiqueté commercialisé/an				Pour cette action le partenaire ne publie pas de rapport annuel de son activité. Il est compliqué de connaître et de suivre son activité.
		Nombre de plateforme de stockage, conditionnement et commercialisation de bois énergie sur le territoire	1	2019		Plutôt de d'indiquer la quantité de bois de ce partenaire est décidé de suivre si l'activité est pérenne ou de nouvelles activités se développent autour du bois-énergie sur le territoire.
AE5.3	Animer des groupes d'agriculteurs pour sensibiliser et échanger sur des pratiques écoresponsables sur l'ensemble du territoire intercommunal	Nombre de réunions d'informations				Il n'y a pas de modification de cet indicateur mais un ajout d'un acteur du territoire pour appuyer cette action ; le FR CIVAM n'avait pas été mentionné initialement dans le PCAET.